

Étude pluridisciplinaire  
d'approfondissement des connaissances  
sur les versants nord-ouest  
de la Montagne Pelée

## [03] Volet Histoire

Écriture et données

*Vincent Huygues Belrose \_ historien*  
*Geneviève Nouhaud \_ muséographe \_ urbaniste*  
*Alise Meuris \_ paysagiste*  
*Jean-Pierre Fiard \_ botaniste*  
*Léa Dubreuilh \_ géographe \_ urbaniste*  
*Alexandre Moisset \_ paysagiste*  
*Thierry L'Étang \_ anthropologue*

Coordination et mise en forme

*Geneviève Nouhaud*  
*Alise Meuris*

Maîtrise d'ouvrage

*DEAL de la Martinique*

# SOMMAIRE

|   |    |  |           |
|---|----|--|-----------|
| CONVENTIONS POUR LA TOPONYMIE                                   | 6  | Morne du Céron                                       | 60        |
| INTRODUCTION / Construire l'histoire du nord-ouest martiniquais | 7  | Chapelle Sainte-Croix du Céron                       | 60        |
| HISTOIRE GÉNÉRALE (DE L'OCCUPATION) DE LA MARTINIQUE            | 10 | Voirie   | 61        |
| <i>DÉCOUPAGE INITIAL</i>  | 15 | Batterie de l'Anse du Céron                          | 62        |
| <i>TRAIT DE CÔTE</i>  | 19 | <b>VALLÉE DE LA COULEUVRE</b>                        | <b>64</b> |
| <i>CONDITIONS CLIMATIQUES</i>                                   | 20 | <i>HABITATION ANSE COULEUVRE (HABITATION TARDON)</i> | <b>64</b> |
| <i>HYDROGRAPHIE</i>   | 22 | Vestiges   | 65        |
| <i>JARDIN CRÉOLE ET TRANSMISSION DE CULTURES</i>                | 23 | <i>TOPONYMES</i>                                     | <b>73</b> |
| <i>HABITATIONS</i>  | 25 | Anse Couleuvre                                       | 73        |
| <i>CULTURES VIVRIÈRES ET CULTURES DE RAPPORT</i>                | 26 | Rivière Couleuvre                                    | 73        |
| <i>DU ZAMANA DANS CETTE ÉTUDE</i>                               | 32 | <i>AUTRES ÉLÉMENTS</i>                               | <b>74</b> |
| <i>FORÊT</i>  | 35 | Batterie   | 74        |
| Forêt primitive   | 35 | Route coloniale                                      | 75        |
| Coupeurs de bois  | 36 | Chemin d'exploitation                                | 75        |
| De l'usage des bois   | 37 | <b>VALLÉE DES 3 ANSES</b>                            |           |
| Pratiques de chasses et animaux                                 | 38 | <b>LÉVRIER,</b>                                      |           |
| <i>HISTOIRE DU SENTIER PRÊCHEUR / GRAND'RIVIÈRE</i>             | 39 | <b>À VOILE,</b>                                      |           |
| <i>ANTHROPONYMIE VERSUS TOPONYMIE</i>                           | 43 | <b>LA CELLE</b>                                      | <b>76</b> |
| <i>TERMES GÉO-TOPOGRAPHIQUES DE LA PREMIÈRE COLONISATION</i>    | 45 | <i>HABITATION ANSE LÉVRIER</i>                       | <b>76</b> |
| <i>MUTATION</i>   | 45 | Vestiges   | 76        |
| UNE PRÉSENTATION DU TERRITOIRE PAR VALLÉES                      | 46 | Occupation humaine                                   | 78        |
| VALLÉE DU CÉRON   | 50 | Toponyme   | 81        |
| <i>HABITATION ANSE CÉRON</i>                                    | 50 | Autres éléments                                      | 82        |
| Occupation humaine  | 52 | <i>HABITATION ANSE À VOILE</i>                       | <b>82</b> |
| <i>MORNE CÉRON</i>  | 54 | Vestiges   | 82        |
| <i>HABITATION LA GARENNE OU GARANNE</i>                         | 54 | Toponyme   | 83        |
| <i>HABITATION LE COCOYER</i>                                    | 55 | <i>ANCE LA CELLE</i>                                 | <b>83</b> |
| <i>HABITATION LORAIN</i>  | 56 | <i>LE MARIGOT OU LE PETIT MARIGOT</i>                | <b>84</b> |
| <i>ANSE PETEL OU BAS MARRY</i>                                  | 57 | Occupation humaine                                   | 84        |
| <i>HABITATION REYSER</i>  | 57 | Batterie Les Basses / Le Marigot                     | 84        |
| <i>HABITATION LA DONNEAU</i>                                    | 57 | <i>MORNE À LIANES</i>                                | <b>85</b> |
| <i>FAMILLE DUBOIS DES AUNES</i>                                 | 57 | <i>LE BARDURY</i>                                    | <b>85</b> |
| <i>LES BASSES</i>   | 58 | <b>VALLÉE DES GALETS</b>                             | <b>86</b> |
| <i>TOPONYMES</i>  | 59 | <i>FOND DE TERRE ET HABITATION ANSE DES GALETS</i>   | <b>87</b> |
| <i>RIVIÈRES ET RAVINES</i>                                      | 59 | Occupation humaine                                   | 88        |
| <i>AUTRES ÉLÉMENTS</i>  | 60 | <i>HABITATION L'ÉTAGE OU ÉTAGE</i>                   | <b>91</b> |
| Rivière de l'Anse Céron ou Rivière du Céron                     | 60 | Occupation humaine                                   | 91        |
|   |    | <i>TOPONYMES</i>                                     | <b>91</b> |
|   |    | Rivière ou Ravine des Galets                         | 91        |
|   |    | <b>MORNE DE TERRE ROUGE, VALLÉE CAPOT</b>            | <b>92</b> |
|   |    | <i>TERRE ROUGE ET ANSE CAPOT</i>                     | <b>92</b> |

|   |            |   |            |
|---|------------|---|------------|
| Vestiges  | 92         | Habitation Veuve Cara                                       | 117        |
| Fonds de terres et habitations  | 92         | Habitation Clouet   | 118        |
| Concession Dubois et/ou Dubois Martinière, liée à la famille Dubois des Aunes | 92         | Habitation Veuve Labutte                                    | 118        |
| Sentier   | 94         | Habitation Veuve Le Blanc                                   | 118        |
| <b>HABITATIONS ANSE CAPOT ET ANSE DUFOUR</b>                                  | <b>94</b>  | Terre Girou   | 118        |
| Occupation humaine  | 94         | Habitations Touaillon, Emery et Lacour                      | 119        |
| <b>TOPONYMES</b>  | <b>95</b>  | <b>LE MALAKOFF</b>  | <b>120</b> |
| <b>ACTIVITÉS DU SECTEUR</b>   | <b>96</b>  | Vestiges  | 120        |
| Café  | 96         | <b>HABITATIONS MOREAU RIVIÈRE ET LA MOREAU</b>              | <b>122</b> |
| Recul du caféier  | 96         | <b>FOND LOTTIÈRE, LA MOREAU</b>                             | <b>123</b> |
| Cacaoyers, arbres à pain et manguiers   | 97         | Toponymes   | 123        |
| <b>CAP SAINT MARTIN,</b>  |            | <b>RIVIÈRES ET RAVINES</b>                                  | <b>125</b> |
| <b>VALLÉE 3 BRAS,</b>   |            | <b>AUTRES ÉLÉMENTS</b>                                      | <b>125</b> |
| <b>POINTE DU SOUFFLEUR</b>  | <b>98</b>  | Voirie, chemin  | 125        |
| <b>MORNE SAINT MARTIN</b>   | <b>98</b>  | <b>BATTERIES</b>  | <b>125</b> |
| Occupation humaine  | 98         | <b>BIBLIOGRAPHIE PAR CHAPITRE</b>                           | <b>126</b> |
| Hypothèses sur la vie de l'habitation   | 98         | <b>HISTOIRE GÉNÉRALE</b>                                    | <b>126</b> |
| <b>ANSE DU FOUR, VALLÉE DES 3 BRAS</b>  | <b>100</b> | <b>VALLÉE DE LA COULEUVRE</b>                               | <b>127</b> |
| Occupation humaine  | 100        | <b>VALLÉE DES 3 ANSES</b>                                   | <b>128</b> |
| Activités du secteur  | 101        | <b>VALLÉE DES GALETS</b>                                    | <b>128</b> |
| <b>HABITATION GRANDMAISON</b>   | <b>102</b> | <b>MORNE DE TERRE ROUGE, VALLÉE CAPOT</b>                   | <b>128</b> |
| Sur le Morne Varvotes et/ou Petit Morne                                       | 102        | <b>CAP SAINT MARTIN, VALLÉE 3 BRAS, POINTE DU SOUFFLEUR</b> | <b>128</b> |
| Liens avec d'autres habitations   | 102        | <b>VALLÉE DES ORANGES</b>                                   | <b>129</b> |
| <b>RIVIÈRE DES ÉCREVISSÉS</b>   | <b>103</b> | <b>VALLÉE DE LA GRANDE RIVIÈRE</b>                          | <b>129</b> |
| Occupation humaine  | 103        |   |            |
| <b>HABITATION DE LA POINTE DU SOUFFLEUR</b>                                   | <b>103</b> |   |            |
| Occupation humaine  | 103        |   |            |
| Fond de terre et Habitations  | 103        |   |            |
| <b>TOPONYMIE</b>  | <b>104</b> |   |            |
| <b>VALLÉE DES ORANGES</b>   | <b>106</b> |   |            |
| <b>LE FOND MOULIN</b>   | <b>106</b> |   |            |
| Occupation humaine  | 106        |   |            |
| <b>VALLÉE DE LA GRANDE RIVIÈRE</b>  | <b>110</b> |   |            |
| <b>FOND DE TERRE ET HABITATION BEAUSÉJOUR</b>                                 | <b>110</b> |   |            |
| Occupation humaine  | 110        |   |            |
| <b>FOND DE TERRES ET HABITATION GRAND'RIVIÈRE</b>                             | <b>113</b> |   |            |
| Occupation humaine  | 113        |   |            |
| <b>CASE THIERRY</b>   | <b>115</b> |   |            |
| Vestiges  | 116        |   |            |
| <b>FOND DE TERRES DE LA CONCESSION BRIAND CHARTIER</b>                        | <b>116</b> |   |            |
| Occupation humaine  | 116        |   |            |

## CONVENTIONS POUR LA TOPONYMIE

Les toponymes utilisés ou issus des données archivistiques, sont indiqués dans une police de caractères différenciée, de la façon suivante :

### *contemporains*

Toponymes en français

*Toponymes en créole*

### *historiques*

*Toponymes anciens*

Les expressions et citations en créole sont indiquées *en italique*.

Les noms des plantes sont indiqués comme suit :

- *Noms latins*,

- Noms vernaculaires.

## INTRODUCTION / Construire l'histoire du nord-ouest martiniquais

Lorsque l'on cherche à se documenter sur le passé du nord de la Martinique, on constate rapidement que les ouvrages disponibles disposent de peu d'informations. La plupart des écrits, qu'ils soient récents ou du siècle dernier, reprennent les éléments contenus dans les ouvrages de Jean-Baptiste Delawarde, datant maintenant de 75 ans. Encore faut-il apprécier qu'un homme de lecture et de terrain comme le curé du Prêcheur se soit penché sur l'histoire de ses paroissiens, à l'instigation du maire et propriétaire de l'Anse Couleuvre, Ashton Enguerrand Tardon. Grâce à lui, des informations antérieures à 1902 ont pu être conservées et, surtout, la situation du bourg et de ses hauteurs agricoles avant la départementalisation est évoquée avec quelque consistance. Les noms des habitations et des quartiers, apparaissent au fil des pages et peuvent être localisés. Les cultures pratiquées sur les différents sols, la chasse et la pêche, les mœurs et les croyances, la vie quotidienne est restituée avec précision. Mais plus loin dans le temps, Delawarde ne connaît plus que les chroniqueurs et quelques journaux et manuscrits d'avant la catastrophe. Delawarde, Labat, Daney, prêtent leurs textes pour nourrir en anecdotes quelques grands moments de l'histoire du Prêcheur depuis sa fondation.

Plus au nord, Grand'Rivière n'a pas la chance d'avoir eu un Delawarde pour sauver de l'oubli la mémoire collective et les épisodes dramatiques de ses habitants. Un Riverain qui a voulu conserver ses souvenirs de jeunesse et combler le vide de l'histoire contemporaine de la commune du bout du monde, s'en plaint amèrement. « En dehors des rares dépliants touristiques, Grand'Rivière semble n'avoir retenu l'attention d'aucun écrivain, ni de scientifique, ni d'archéologue, à l'exception de l'incursion plutôt brève, en 1971, d'un étudiant canadien en anthropologie de l'Université de Montréal ».

Siméon Salpérier, dont les mémoires nous ont beaucoup servi, se souvient du nom des lieux et des familles des années 1940. Cependant, il ne connaît rien de particulier au nord de la Martinique et applique les leçons de l'histoire générale de l'île. « Elle a connu un court passé historique... » écrit-il à propos de l'histoire de sa commune. Personne ne sait exactement de quand date la fondation du bourg et qui s'y trouvait alors.

En fait la recherche du passé de la partie la moins bien desservie de l'île, la plus délaissée par les diverses administrations en dehors des périodes de guerre, celle qui n'a cessé de s'appauvrir au fil des siècles, ne peut se faire à partir des documents de l'histoire générale, correspondances de gouverneurs et d'intendants, rapports de visite officielle ou statistiques de population et de production. Ces documents ne disent rien des habitants et presque rien de leurs activités, ils ne permettent pas de suivre l'évolution des populations du Nord au fil des siècles. Pour parvenir à discerner ce qui s'est passé sur ce territoire depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, il faut avoir recours à des documents produits par ses habitants, à la désignation des lieux de leur résidence, et à ceux que l'autorité a produit pour eux lors des trois rites de passage : naissance, mariage et sépulture. Dans une société posée comme esclavagiste dès sa fondation, même si ces documents ne concernent que la population libre. D'autres documents permettent de connaître la population servile. Ce sont les actes notariés.

En prenant la documentation par le petit bout, acte par acte, registre par registre, toponyme par toponyme, on parvient à remplir la trame laissée vide, aussi bien par l'historiographie que par la cartographie, celle-ci aujourd'hui parfois muette ou erronée en dehors du littoral.

Dans le Guide de l'histoire locale sous-titré « Faisons notre histoire ! » (1990) qu'ont dirigé Alain Croix et Didier Guyvarc'h, on trouve les recettes et les pistes qui permettent de construire le passé de petites régions apparemment oubliées par l'histoire et d'y faire revivre les hommes d'antan. Ce guide met aussi en garde contre les pièges d'une documentation orale collectée auprès de personnes détentrices de traditions anciennes. De telles informations sont limitées par plusieurs facteurs.

D'abord la concurrence que fait le français à la langue créole en poussant l'informateur à la déformation d'un terme ou d'un nom. Prenons l'exemple de « *costière* » ou « *côtière* », terme encore employé dans certaines régions de France, mais qui n'est plus usité que dans le nord de la Martinique. Les informateurs parlent de « *cortière* », supposant que la prononciation créole a supprimé le « r » du français et corrigent leur propre tradition. Si l'on ne recherche pas dans la toponymie de l'ensemble de la Martinique, on peut aisément croire que « *cortière* » est un mot exotique parvenu dans un passé indéterminé dans le vocabulaire local et lui enlever tout intérêt historique. Or il se trouve qu'au moins un « *Quartier Descostières* »

existe dans une autre région de la Martinique (La Trinité) et que, là, les gens sont persuadés qu'il s'agit du nom d'un ancien propriétaire. Après enquête, on découvre que Descostières est le nom de branche ajouté au patronyme d'un propriétaire, en fonction précisément des particularités topographiques de l'habitation qui lui est revenue. *Costière* est un mot très ancien dans le créole, tellement ancien qu'on le trouve déjà dans les descriptions de Dutertre et de Rochefort au XVII<sup>e</sup> siècle.

La délocalisation de l'informateur limite aussi la validité des informations orales. Les informations les plus solides et les plus anciennes s'attachent à la mémoire des lieux. Lorsque l'informateur les a quittés depuis longtemps ou même lorsqu'il ne les a jamais connus, ce qu'il en dit peut parfois se rapprocher de la légende. Or, beaucoup de Préchotains et de Riverains ont quitté la campagne pour s'installer en ville.

Par ailleurs, dès les années 1880 des instituteurs, religieux puis laïcs, ont diffusés dans le nord les cadres d'une normalisation linguistique et historique qui a perturbé les traditions orales et les ont parfois même effacées.

Pour arriver à faire surgir dans les réponses de l'informateur de véritables souvenirs de cette époque, on ne peut que restreindre l'interrogation à l'histoire familiale. Prenons le cas de l'habitation Fond Moulin à Grand'Rivière. S'y attache la légende de femmes esclaves enfermées dans un étroit cachot recevant jusqu'à la mort un filet d'eau sur la tête (première version). On dit aussi que le maître enfermait des femmes esclaves dans un tonneau qu'il faisait précipiter dans la mer du haut de la falaise (deuxième version). On peut soit rejeter en bloc cette légende, soit l'accepter comme vraie quand on ne sait rien de l'histoire de l'habitation. Mais si l'on connaît les pièces du dossier judiciaire qui condamne le propriétaire Cassius pour sévices contre une esclave en 1835, l'interrogation prend une autre tournure. Si l'on connaît en outre le site de l'habitation et que l'on se rend compte que les cachots signalés depuis 1900 par les instituteurs du village ne sont en réalité que les fourneaux de l'ancienne sucrerie, on peut dépasser la légende et obtenir de véritables souvenirs.

Ce qui est valable pour l'information orale l'est aussi pour l'information écrite, iconographique et cartographique. Prenons le terrier de 1671, le premier et le plus riche des documents sur les débuts de la colonisation.

Sans le travail généalogique réalisé par J. Petitjean Roget et E. Bruneau Latouche sur tous les noms de « *maîtres de caze* » cités, il ne servirait pas à grand chose. En sachant d'où venaient et surtout où sont allés les descendants des premiers concessionnaires, on dispose des premiers éléments d'une histoire des populations du nord. Les données généalogiques sont encore plus utiles pour lire les cartes anciennes. Celles-ci transcrivent souvent de façon fautive les patronymes dont on trouve l'orthographe correctement restituée par les éditeurs du Terrier et ces fautes sont encore plus graves sur la carte de référence qu'est l'œuvre de Moreau du Temple (1770). Si l'on ne connaît pas le nom exact des colons de 1671 et de 1770, on ne peut lire utilement les cartes de référence du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle. On ne peut pas constater en effet que la plupart des toponymes du Nord sont des anthroponymes et savoir où se sont installés les colons. Par la généalogie, on peut connaître leurs déplacements sur le territoire au fil des générations et compenser l'absence de documents notariés jusqu'à la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. On peut ensuite corriger les erreurs d'orthographe dans les actes et comprendre la raison et le but de ces mutations de propriété. D'un autre côté, si l'on connaît la cartographie et les lieux évoqués, on peut interpréter les limites de propriété et le bornage issus de ces documents. Seuls les inventaires dénombrement et nomment les esclaves. Pour le nord, eux seuls signalent l'importance, la nature et les voies du marronnage.

Mais il n'y a pas que des maîtres ou des blancs inscrits sur les registres paroissiaux et pas seulement des habitants esclavagistes dans les registres notariaux. Le relevé minutieux des noms portés sur ces documents fait apparaître une population libre métissée, comprenant des familles caraïbes et des exploitations sans esclaves qu'aucune autre source ne révèle et qui permet d'expliquer certaines implantations territoriales et nombre de toponymes.

Les patronymes des registres paroissiaux puis d'état civil devraient d'ailleurs être numérisés ainsi que ceux des actes notariés pour être mis en relation avec les toponymes de toutes les cartes connues afin d'apporter un éclairage plus précis sur les mouvements de la population du nord de la Martinique durant plus de trois siècles. Ce qui a été tenté ici n'est qu'un exercice d'application d'un principe méthodologique qui a fait ses preuves accumuler les indices et les confronter, pour approcher l'ensemble de la réalité.



## HISTOIRE GÉNÉRALE (DE L'OCCUPATION) DE LA MARTINIQUE

Avant que n'apparaissent bourgs et villes, la côte ouest de la Martinique a connu cent cinquante ans d'histoire maritime liée aux voyages des Européens et des Caraïbes. Pourquoi la côte caraïbe a-t-elle été préférée à la côte atlantique, pourquoi le Nord Caraïbe a-t-il été plus précocement colonisé par les Français que le Sud ?

L'importance de la Dominique et du passage entre cette île et le nord de la Martinique pour les vaisseaux transatlantiques avait été signalée par Colomb lors de son quatrième voyage, car le système des vents l'ouvre aussi bien vers le nord que vers le sud du bassin de la mer des Antilles. Précocement, c'est la Dominique qui a été l'aiguade favorite des flottes espagnoles, elle l'est restée, même après l'occupation de la Martinique par les Français, puisque Labat assiste à l'une de ces escales depuis le Macouba le Jeudi 28 janvier 1695. Qu'ils poursuivent les flottes espagnoles pour les piller ou qu'ils se rendent aux Brésils, des visiteurs de la Martinique ont tous emprunté les routes mises au point par Colomb et ses successeurs et comme eux ils ont visé la Dominique pour entrer ou sortir de la mer des Antilles. Cela donne une importance au nord de la Martinique que l'on n'a pas suffisamment relevée jusqu'ici.



*La côte nord Martinique au pied de la Montagne Pelée, vue par la mer, ou de la difficulté d'accoster par ces anses. Photographies 2010*



À l'époque du père Labat<sup>1</sup>, la Dominique se trouvait encore aux mains des Caraïbes, à l'exception de quelques coureurs de bois français en rupture de ban et des esclaves qui avaient pu marronner jusque-là depuis la Martinique. Les Espagnols, les Français, les Hollandais et même les Africains marrons passaient avec aisance de la Martinique à la Dominique, certains vivant même entre les deux. Ils suivaient en cela les habitudes anciennes des Caraïbes.

Certains textes des chroniqueurs de l'époque de la découverte par les Européens, indiquent que l'embouchure d'une Grande Rivière était un lieu de relâche, où les Espagnols puis les Français faisaient eau et bois en toute tranquillité et troquaient avec les indigènes. Pourtant, l'anse de la Grande Rivière est connue aujourd'hui pour ses fortes houles et son vent violent. Elle ne semble pas très propice aux aiguades alors qu'il existe d'excellents mouillages à quelques dizaines de kilomètres au sud.

Pendant son séjour à la Martinique (avril 1619 à février 1620), l'Anonyme de Carpentras a connaissance de la venue de Monsieur de Saint-Georges, qui vient mouiller à la Martinique dans une anse nommée la Grande Rivière<sup>2</sup>, «attendant la saison propre pour aller au Pérou».

1. Le père Labat débarque en Martinique en 1694 et rentre en Europe en 1706.
2. Le nom et la localisation de la Grande Rivière sont attestés sur les premières cartes de l'île, en particulier sur celle de Sanson-Mariette datée d'avant 1645.

Vient également mouiller au même endroit le bâtiment de Monsieur de Montreuil qui y commandait pour Monsieur de Pontpierre<sup>3</sup>.

Cela signifie-t-il que les Caraïbes s'y trouvaient à demeure alors qu'on croyait encore récemment qu'ils n'occupaient plus de façon permanente la côte ouest entre le Carbet et le Macouba à l'arrivée des Européens ? Au contraire, cela signifie-il que les français ont choisi la Roxalanne et le nord ouest de la Montagne Pelée comme premiers lieux d'installation pour ne pas affronter des Caraïbes installés dans d'autres anses et baies plus accueillantes au sud ?

Les trouvailles de tessons de la campagne de fouilles archéologiques de 2002, laissent maintenant supposer qu'ils auraient occupé les berges de la Rivière Anse Céron à l'époque protohistorique et qu'ils seraient entrés là en contact avec les Européens.

C'est que de simple escale de rafraîchissement pour les flottes espagnoles puis françaises, la Martinique devient à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, lieu de refuge pour des naufragés ou des navires en difficulté et repère de flibustiers.

Après y avoir cherché de l'eau, des vivres frais et du gibier, comme les Espagnols, les Français y ont coupé du bois puis planté quelques champs

3. MOREAU J.-P. : *Les Petites Antilles*, 1992, p. 155.



de pétun<sup>4</sup> bien avant de songer à en faire une colonie. Autour de 1610-1620, les escales des Anglais, des Français puis des Hollandais dans les Antilles et les Guyanes se transforment en séjours prolongés.

Tout en approvisionnant les équipages de passage en viande fraîche et boucanée, des communautés de marins cultivent le pétun et le coton à la mode des indigènes. Elles fournissent de petites cargaisons aux capitaines venus traiter aux Amériques.

La côte occidentale de la Martinique possède l'avantage de pouvoir être aisément approchée, mais la côte nord est beaucoup plus difficile. Les points où l'on peut aborder avec des navires d'une certaine importance y sont en petit nombre, ceux où un établissement conforme aux projets de colonisation du XVII<sup>e</sup> siècle est possible, sont encore plus rares. Rappelons qu'il s'agissait de s'y « fortifier, y faire des habitations, défricher la terre ».



Extrait de la carte de SEUTTER GEORG MATTHAUS, *Représentation la plus Nouvelle et Exacte de l'Isle de la Martinique*, 1736

4. Tabac en tupi-guarani



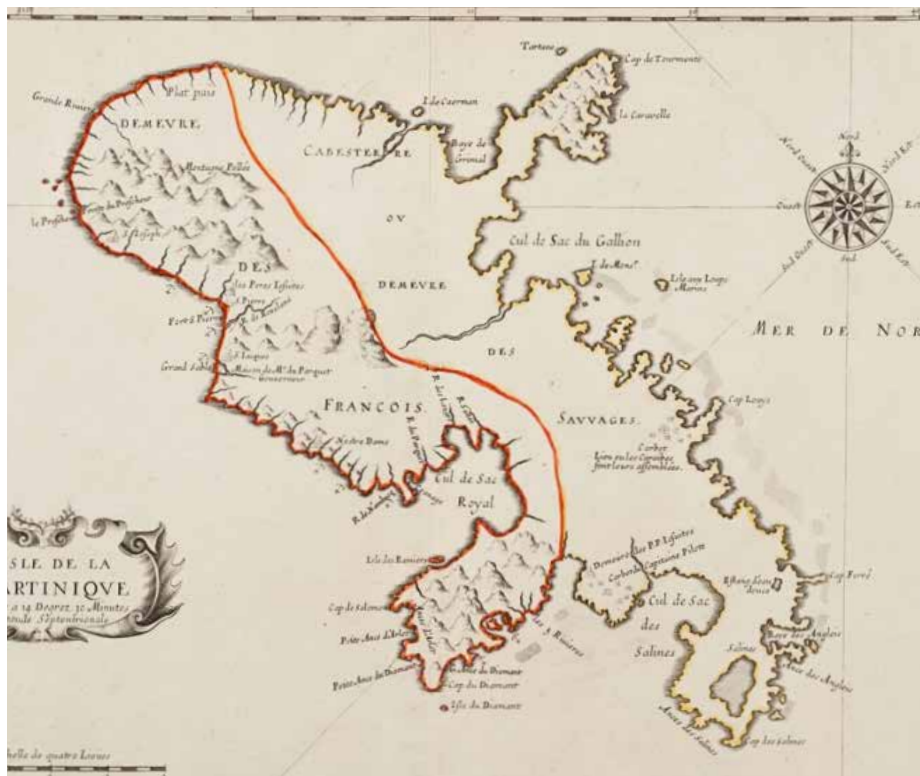
SEUTTER GEORG MATTHAUS, *Représentation la plus Nouvelle et Exacte de l'Isle de la Martinique*, 1736

La protection contre les ouragans d'une part, contre les ennemis de l'autre, était un double avantage que les capitaines marchands devaient apprécier. Les *Culs-de-sac*, les *fonds*, les *cranages*, les *forts*, tels sont les noms de ces premiers établissements, désignations expressives et très exactes qui nous disent le rôle et l'importance du site, de la nature du sol et de la sécurité dans l'élection d'un lieu d'échange<sup>5</sup>.

Toutes ces considérations avaient présidé au choix des mouillages et des sites d'escales plus ou moins prolongées sur la côte ouest depuis au moins le début du XVII<sup>e</sup> siècle.

Les exigences pour un établissement colonial étaient différentes. Le lieu d'implantation était choisi selon un certain nombre de critères : il devait

5. MAY L-PH. : *Histoire économique de la Martinique*, 1972, p. 209.



Carte dite « de Mariette », exécutée avant 1645 par SANSON D'ABBEVILLE, gravée par Peyrounin et indiquant la « demeure des François » et la « demeure des Sauvages »

se situer en général en bordure de mer, à l'embouchure d'une rivière (ou non loin), en un endroit facilement abordable (plage, côte basse) par les chaloupes des bateaux venant prendre livraison du pétun. Le site devait, en outre, être entouré d'un relief rendant difficile la progression d'un assaillant par voie terrestre.

Le *Plat-Pays*<sup>6</sup> du Prêcheur ne paraissait pas aussi favorable et n'était pas aussi étendu que les basses pentes de la Montagne Pelée sur le site de

6. Le terme de *Plat-pays* est utilisé dès le début de la colonisation pour désigner ce qui est aujourd'hui dénommé planèzes (par exemple, *Plat Pais* sur la carte de VISSCHER de 1650). Nous en ferons une utilisation particulière plus loin dans l'étude, utilisation liée à des topographies particulières de petits plateaux dans l'arrière pays du massif du piton Mont Conil. Ces reliefs assez rares et très propices à la culture sont remarquables dans la topographie très abrupte de ce territoire. Ces lieux sont encore désignés de cette façon par les habitants du Prêcheur et de Grand'Rivière (cf. les entretiens anthropologiques).

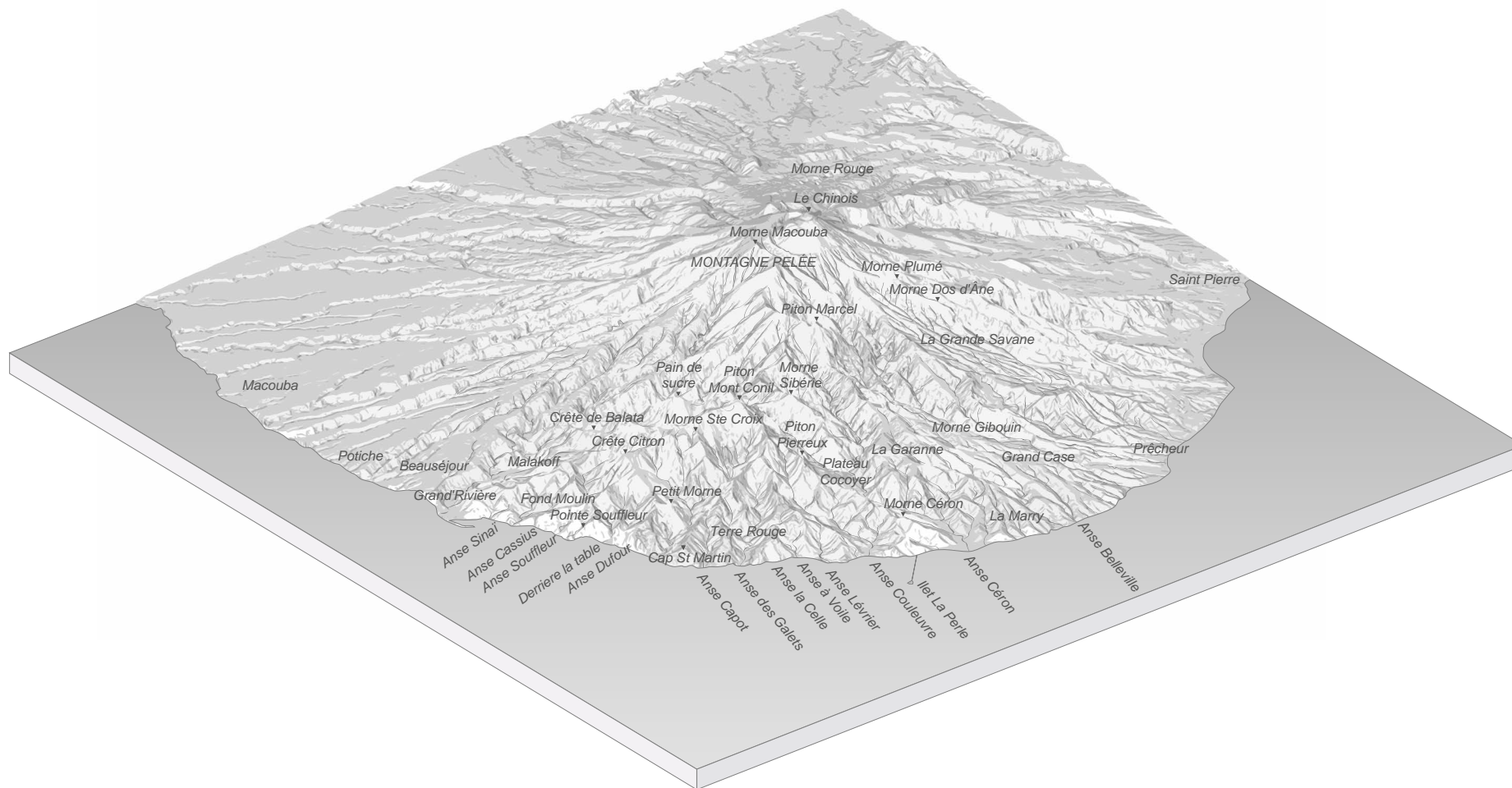


La carte de VISSCHER vers 1650 indiquant le Poids du Roy à l'Ance à la Couleuvre, Ceyron et Chapelle. Voir détail de la carte au chapitre Céron

Saint-Pierre, l'embouchure de la Grande Rivière paraissait déjà le bout du monde et pourtant ils ont été précocement occupés.

La conscience d'une occupation amérindienne précédant la leur, demeure très forte chez tous les témoins du XVII<sup>e</sup> siècle et l'on peut croire, à les lire, que les nouveaux venus se sont installés non seulement sur les terres mais sur les habitations de leurs prédécesseurs. Il est donc important, pour l'archéologie de savoir si une solution de continuité existe entre l'habitat caraïbe et l'habitat colonial ou si, au contraire, les hameaux abandonnés, volontairement ou non, par les premiers occupants ont servi de base à l'installation coloniale.

Jusqu'à présent, les indices archéologiques sont bien antérieurs à l'arrivée des Européens.

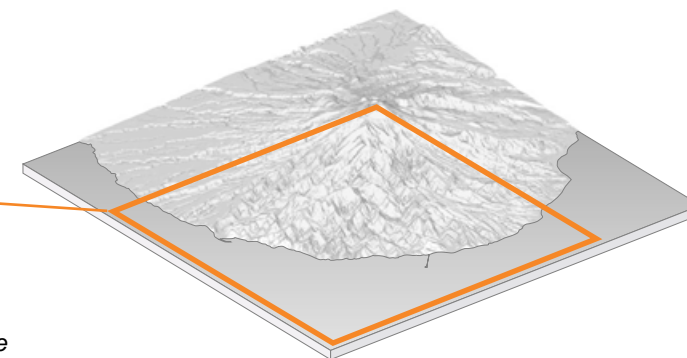


### Diagramme général

La topographie particulière du massif du Mont Conil, avec ses vallées encaissées et aux reliefs très abrupts explique probablement en grande partie le destin spécifique de cette partie de l'île. Comme on peut le voir sur ce diagramme général, le relief du Mont Conil est beaucoup plus abrupt que les plaines présentes sur les trois autres quarts de la Montagne Pelée et encore aujourd'hui cultivées. La topographie a certainement joué un rôle tout à fait important dans la difficulté de mettre en place une route carrossable et dans la « fossilisation » du territoire à partir du milieu du XX<sup>e</sup>.



Situation de la zone d'étude



Situé à l'extrémité nord-ouest de la Martinique, Le Prêcheur est l'une des premières paroisses fondées le long de la côte Caraïbe. La carte exécutée avant 1645 par SANSON D'ABBEVILLE, gravée par Peyrounin et dite « de *Mariette* » distingue l'amorce des futurs bourgs à l'emplacement des mouillages symbolisés par une ancre et des chapelles désignées par leur saint patron. *S. Joseph* est la chapelle du Prêcheur où aucun mouillage n'est indiqué alors qu'il y en a un à Fond Canonville. Il n'y a rien plus au nord. On lit sur la carte de VISSCHER, datée vers 1650, les mêmes indications avec de nouveaux éléments : «Magazins des Prescheurs où il y a Poids du Roy» et surtout ; *Anse de la Couleuvre* où il y a également «Poids du Roy»<sup>7</sup> ; *Ceyron* et *Chapelle* : la conquête du Nord Caraïbe a commencé.

Un document rédigé par les missionnaires dominicains en 1659, appelé *Factum*, signale aussi une chapelle au *Fond du Céron*, non loin de l'Anse Couleuvre, et le terrier de 1671, indique que le cimetière du quartier se trouve à l'Anse Céron, près de la *Chapelle Sainte-Croix* bâtie par le colon Jean Le Roux dit Chapelle, nécessairement avant 1659. À l'Anse Couleuvre, une cloche du XVII<sup>e</sup> siècle, de style baroque portant les symboles des Jésuites (IHS), ornait le jardin de la *grand'case* jusqu'au début des années 1990. Elle provient très certainement de la chapelle de l'Anse Céron<sup>8</sup>.

À partir de 1658 et surtout 1660, après la paix conclue avec les Caraïbes, on assiste au déplacement vers le nord puis vers le nord-est de la population présente entre Saint-Pierre et Le Prêcheur et des nouveaux immigrants. Le *Plat Pays* de la *Capesterre* jusqu'à la baie de Trinité a en effet été ouvert à la colonisation. Ce nouveau front de colonisation s'accompagne presque immédiatement de l'édification de chapelles, à l'Anse Céron, peut-être à l'Anse Couleuvre et même à la Grande Rivière où elle est attestée en 1680.

Cependant Le Prêcheur n'est longtemps que le nom d'un quartier très étendu dans lequel la formation d'un bourg ne peut être discernée que vers 1680. Ce quartier possède dès 1659 deux ou trois lieux de culte et deux cimetières qui ne fixent pas d'agglomération avant que l'obligation paroissiale (1684) ne fasse de la chapelle de la Ravine Préville

7. Le Poids du Roy permettait de faire la pesée officielle des productions et marchandises et d'en calculer la valeur.

8. Voir le chapitre sur le Céron

l'origine du bourg. Au contraire, les lieux de culte situés plus au nord ne sont pas devenus paroisses, n'ont fixé aucune agglomération et ont aujourd'hui disparu à l'exception de Grand'Rivière.

Les limites des paroisses fixées par le lieutenant général de Blénac, en 1684, font que celle de *Saint-Joseph* du Prêcheur s'étend de la Pointe La Mare à la Grande Rivière, comprenant le bourg du Prêcheur (2.791 ha) et la chapelle de la Grande Rivière, bâtie sur la rive gauche du cours d'eau du même nom. Le père Labat explique que c'est « la *Grande Rivière* qui sépare celle du *Macouba* de la paroisse du *Prêcheur* ». Pourtant, la lecture des registres paroissiaux du Prêcheur et du Macouba indique clairement que les ressortissants de la paroisse du Prêcheur qui résident à proximité de la Grande Rivière, au-delà de la Rivière des Trois Bras, ne s'y font enregistrer que lorsqu'ils résident de façon temporaire ou permanente au bourg. Tous les autres vont accomplir les trois rites de passage à la chapelle du Macouba beaucoup plus accessible.

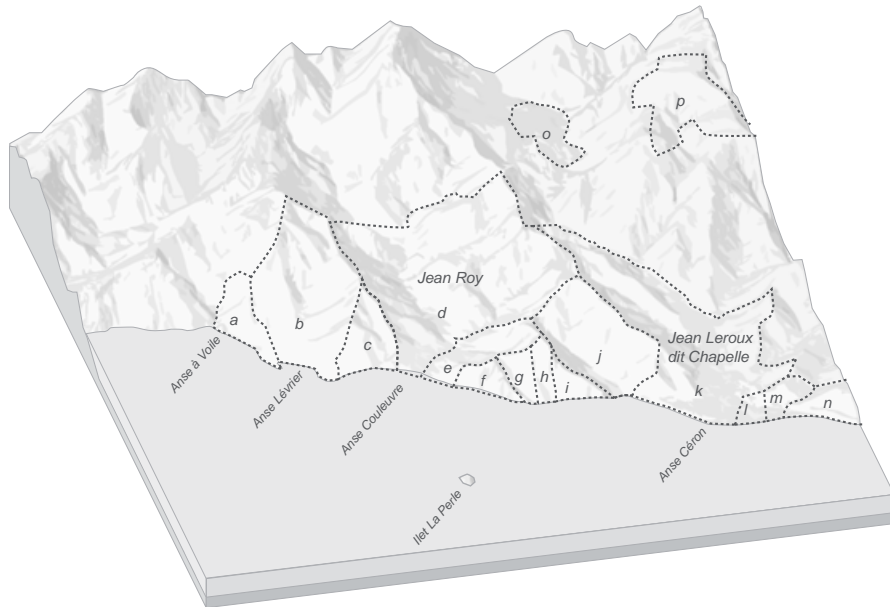
En 1837 Grand'Rivière est détachée du Prêcheur comme section de la commune de la Basse-Pointe, dite « commune du Nord ». La ligne de séparation est fixée à la Rivière des Écrevisses. En 1845, Grand'Rivière est rattachée au Macouba, érigée en commune de plein droit puis devient commune autonome par le décret du 19 avril 1888. La séparation avec Le Prêcheur est alors ramenée à la Rivière Trois Bras.

## DÉCOUPAGE INITIAL

Le père Labat expliquait en 1694 que « les habitations sont presque toutes séparées les unes des autres par de petites rivières ou des ravines profondes<sup>9</sup> » ce qui n'est pas la réalité mais une façon de voir. Sur cette côte rocheuse, les pointes qui succèdent aux anses ont servi dès l'origine de l'implantation humaine d'amers, de points de repères significatifs dont la toponymie conserve le souvenir. Mais les anses, les petites rivières et les ravines même profondes sont en fait les lieux privilégiés de l'occupation coloniale et elles sont séparées par les pointes qui prolongent les mornes et les croupes des massifs péleens. Il est cependant vrai que pour le découpage des premières concessions, ce sont aussi les cours d'eau et les reliefs importants de l'intérieur qui ont servi de balises aux arpenteurs.

9. LABAT J-B, *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*, Tome premier, 1742, La Haye, p. 136.

La carte de BLONDEL (1660) dessine au sol la fin du premier cycle de colonisation tourné vers le pétun (tabac) et l'indigo. Le littoral bordant la mer des Antilles est vigoureusement colonisé et les habitations remontent en partie vers l'intérieur des terres.



*Hypothèses sur la position topographique des concessions au XVII<sup>e</sup>, interprétation topographique et report des actes notariés et du terrier sur le modèle numérique de terrain issu du LIDAR (voir [05] Portfolio pour la méthode).*

*D'après le terrier, Jean Roy achète une habitation à Anse de la Couleuvre « à cheval sur la rivière du même nom » de 54 carreaux, soit 72 ha. Elle fait 300 pas de large, soit 330 à 480 m sur le front de mer. La limite des cultures s'établit alors à 750 m du bord de la mer, à une altitude de 50 m dans le lit de la Rivière Couleuvre. Les hypothèses formulées ci dessus donnent donc une idée de ce qu'ont pu être l'étendue de ces concessions. L'approche est quantitative en surface au moins pour les deux grandes concessions d. et k. et qualitative par rapport au relief pour toutes, sans autre prétention quant à son exactitude historique.*

En 1671, l'exploitation de Jean Roy est la plus considérable et la plus ancienne de la paroisse du Prêcheur (54 carreaux soit 72 ha). Il a commencé par acquérir des concessions dans la proximité immédiate de la pointe et de la Rivière du Prêcheur, entre la Rivière Anse Céron et l'actuel bourg. Il possède d'abord 9 petites places qui totalisent 4.000 pas en carré, réparties sur les 10 hectares de terre unie des hauteurs du Prêcheur. D'après les recherches de J.-P. Fraissinet, il est propriétaire à l'Anse Couleuvre avant le recensement de 1664<sup>10</sup>.

Roy à l'Anse Couleuvre et Le Roux à l'Anse Céron sont représentatifs des modalités de l'installation européenne dans le nord-ouest mais aussi de ses limites spatiales.

L'occupation humaine n'a d'abord concerné qu'une étroite bande du littoral s'étendant de la Pointe la Mare à l'Anse Belleville. Les anses plus septentrionales (Céron, Couleuvre, Lévrier, à Voile, La Celle, des Galets, Capot, Dufour, Cassius, Morne Rouge) ont néanmoins toutes accueilli des habitations isolées, même l'Anse Dufour. Pour les plus importantes, ce n'est pas la frange côtière qui a été mise en culture mais le morne ou plateau qui la surplombe. Elles étaient beaucoup moins isolées qu'aujourd'hui puisqu'on circulait à pied, à cheval et en canot. Au nord du Cap Saint Martin, une série d'anses faisait la liaison avec le Macouba et dès 1658 avec le Plat Pays de la Basse Pointe. Les anses Céron et Couleuvre sont précocement occupées, dès la fin des années 1630, et l'exiguïté relative des concessions qui les partagent en 1671 est une preuve de cette ancienneté.

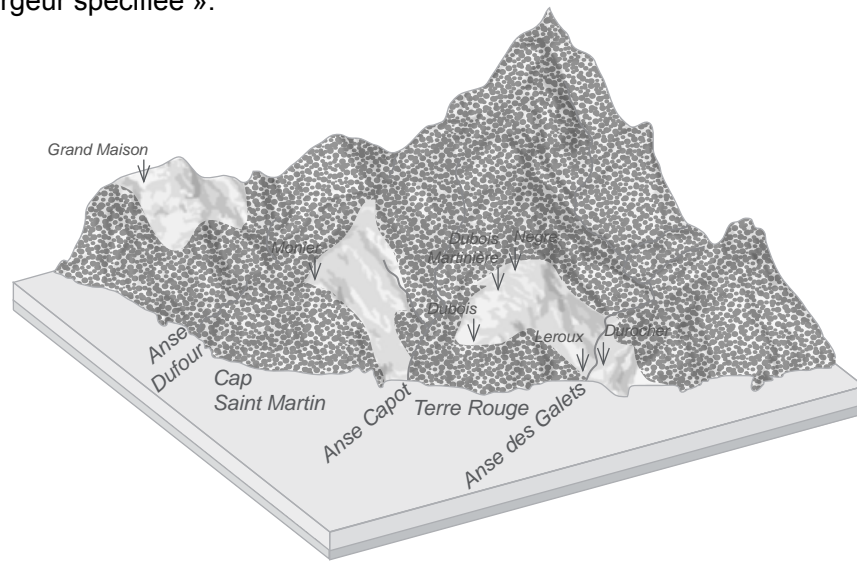


*Il est important de préciser que ces concessions étaient loin d'être entièrement défrichées.*

- |                                    |  |
|------------------------------------|--|
| a. Bénuchon                        | i. Les Basses  |
| b. Jean Boismaigre                 | j. Madame d'Orange   |
| c. Marie Armand                    | k. Jean Leroux dit Chapelle  |
| d. Jean Roy                        | l. Martin Parant   |
| e. Une petite concession (inconnu) | m. Charles Leroux  |
| f. Jacob Laudard                   | n. François Pétel  |
| g. Fiacre de Brun, place n° 27     | o. et p. deux autres petites concessions dans les mornes (inconnu) |
| h. Desmousseau                     |  |

10. FRAISSINET, JEAN-PIERRE : *Anse Couleuvre (Prêcheur)*, Fort-de-France, Mémoire de Maîtrise d'Histoire sous la direction de D. Bégot, 1987, p. 125.

Au moment où la Grande Rivière est signalée par la carte de SANSON-MARIETTE (avant 1645) et par celle de VISSCHER (avant 1650), son embouchure a été reconnue depuis longtemps mais n'est certainement pas occupée : elle sert de halte aux Français qui gagnent la Capesterre demeurée Caraïbe pour la pêche et la traite. Dans cette partie de l'île, particulièrement difficile à arpenter, les mesures données sont des approximations et le terrier n'hésite pas à reconnaître pour les plus importantes ou les plus montueuses que les mesures n'ont pas été prises : entre la *Ravine de la Petite Ance* (actuelle *Ravine Thérésine*) et la *Rivière Rouge* (actuelle Rivière des Oranges ou peut-être Rivière 3 Bras), l'importante concession de Pierre Cocquet (n° 14) est donnée « sans largeur spécifiée ».



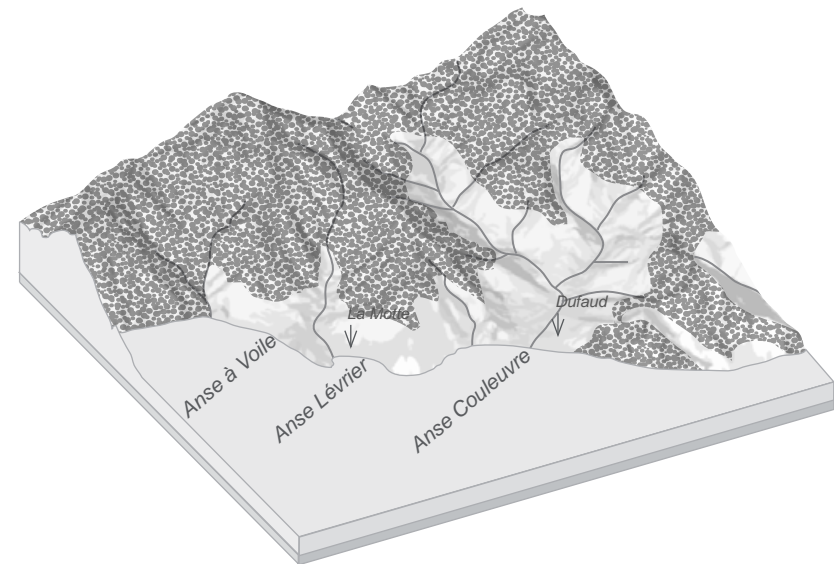
*Extension des défrichements entre Anse Dufour et Anse des Galets, situation des lieux d'occupation, tels qu'ils sont décrits sur la carte de MOREAU DU TEMPLE de 1770.*

*Les places sont nombreuses et les défrichements peu importants.*

*La topographie est très abrupte. La mention nègre tout à fait en hauteur correspond probablement à des conditions d'installation peu favorables.*



Sur le *Morne du Céron*, la place de Fiacre de Brune (n° 27) est dite « sans mesure à cause que c'est un morne ». En aucune façon on ne peut croire que le périmètre des concessions a pu être délimité au cordeau sur le terrain et affecter les formes parfaitement géométriques des restitutions de Revert et Sobesky (1941). Sobesky lui-même a pu s'en rendre compte lors de ses missions de bornage et d'arpentage effectuées en 1943 pour le compte des Eaux et Forêts. Comme dans toute la *Basse-Terre*, où l'occupation du sol est la plus ancienne, le parcellaire est plus morcelé et les habitations sont sensiblement plus réduites que dans le reste de l'île<sup>11</sup>. Moins de 1.500ha sont concédés sur l'ensemble de la paroisse du Prêcheur (exactement 1.064 pas carrés soit 1.405,50ha).



*Extension des défrichements sur un territoire équivalent entre Anse à Voile et Anse Couleuvre, situation des lieux d'occupation, tels qu'ils sont décrits sur la carte MOREAU DU TEMPLE de 1770.*

*On constate que les défrichements sont plus importants que dans la situation précédente, et que cependant le nombre de domaines est beaucoup moins important. La topographie est également plus douce et probablement plus favorable.*



11. C'est une hypothèse formulée par REVERT E., *La Martinique*, 1949, Nouvelles éditions latines, Paris, p. 255, reprise par CHAULEAU L., *Case-Pilote, le Prêcheur, Basse-Pointe : étude démographique sur le nord de la Martinique (XVIIe siècle)*, 1990, L'Harmattan, Paris, p. 16 et par FRAISSINET, 1987, op. cit., p. 112

En 1671, entre la Rivière Potiche et le Morne du Céron, on compte 16 places réparties entre Grande Rivière (n° 8 à 11), Grand' Rivière (12 à 14), *Ance du Lévrier* (14 à 16) et l'*Ance de la Couleuvre* (n° 17 à 24). La plupart font 100 pas de large, soit entre 113m (pas martiniquais) et 162m (pas du Roi), la plus étroite fait 50 pas (56,5 ou 81 m). Seules les concessions localisées dans le bassin d'un cours d'eau de quelque importance atteignent 2.000 pas<sup>12</sup> de profondeur (2.400 m environ). La plupart sont plus modestes à cause de la déclivité des pentes (500 à 1000 pas). La moyenne des concessions est donc de 20 carrés<sup>13</sup> (25 ha 26 a), contre 30 carrés pour l'ensemble de la Martinique. Les surfaces cultivées ne représentent pas 20% de la surface concédée au total et les cultures commerciales environ 10%, sur une profondeur maximum de 750m à l'Anse Couleuvre et au Fond Moulin.

Entre l'Anse Couleuvre et la Grande Rivière il n'y a aucune concession en étage, c'est à dire séparée de la mer par une ou plusieurs concessions plus basses. Toutes les concessions partent du battant des lames et s'arrêtent au sommet des montagnes visibles depuis le rivage, mais seules les parties planes et proches de la mer sont d'abord exploitées. La forêt qui occupe les hauteurs est laissée à la colonisation moins visible des marginaux de la société. Le dénombrement de 1664 comptait 53 cases qui correspondaient à autant de concessions. Il n'y en aura jamais plus de 74 pour l'ensemble de la paroisse, délimitée au nord par la Rivière Potiche, maximum atteint en 1680. En réalité, entre 1664 et 1671, le nombre de maîtres de case et de concessions a déjà diminué, puisqu'une partie de la population a émigré vers la *Capesterre*, entre la Basse Pointe et le Marigot.

On assiste ensuite, au XVIII<sup>e</sup> et au début du XIX<sup>e</sup> siècle, non pas à une concentration mais à une redistribution des concessions et dans certaines familles à leur subdivision. Les grandes concentrations n'interviennent qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle avec d'ailleurs un cas de disparition par lotissement (Grand' Rivière).

Une constante demeure : le découpage foncier. Conçue initialement pour l'appropriation du littoral, la concession en lanières est transposée lors de la colonisation de l'intérieur en bandes allant de la rivière, parfois du chemin, au sommet de la montagne.

12. Un pas martiniquais valait 1,134m, le pas du Roi valait 1,624m

13. Le carré valait 1 hectare 28 centiares



Reproduction photographique de la carte de JEAN-PIERRE ROMAIN, 1734, collection privée. On y constate la quantité d'installations présentes dans le secteur.

Le millier d'hectares concédé avant 1671<sup>14</sup> entre la Rivière Potiche au nord et l'Anse Couleuvre à l'ouest est pratiquement découpé de la même façon au XX<sup>e</sup> siècle. À titre d'exemple, Beauséjour est, aujourd'hui, la reconstitution presque exacte de la concession reçue par Antoine Chambert avant 1671. Ainsi, les 240 ha de l'Habitation Beauséjour<sup>15</sup> s'étendent de la Rivière Potiche à la Ravine de l'Anse Bagasse, puis viennent, à cheval sur la Grande Rivière, les 200 ha de l'Habitation Grande Rivière<sup>16</sup>, bornés par les ravines Anatole et de Malakoff, cette dernière la séparant des habitations Malakoff (115 ha) et *La Moreau* (77 ha). L'ancienne *Habitation Cara* (30 ha), entre la *Ravine Anatole* et la *Ravine Thérésine* a déjà été morcelée et ses cinquante pas géométriques forment la partie occidentale du bourg appelée La Crique.

14. *Estat ou procez-verbal des terres de l'Isle de la Martinique*, restitution cartographique du Terrier de 1671 par A. SOBESKY pour E. Revert, 1941, Fort-de-France, Archives départementales de la Martinique

15. Après les acquisitions du sénateur Knight sur l'ancienne Habitation Grande Rivière, entre 1906 et 1914, la superficie est aujourd'hui de 335 ha

16. L'Administration n'en accepte le lotissement en parcelles d'habitat qu'en 1906



Plus loin, à l'ouest, ce sont les 253 ha du Fond Moulin<sup>17</sup>, les 35 ha du Souffleur et l'énorme *Habitation du Cap Saint Martin* qui couvre 400 ha jusqu'à l'*Anse à La Celle*, deux petites habitations nichées dans les anses et enfin l'*Habitation Anse Coulevre* qui ne comptait en 1902 que 96 ha<sup>18</sup>, à peine plus qu'en 1671.

### TRAIT DE CÔTE

Toute cette partie nord-ouest de l'île, placée sous le vent des alizés appartient à ce qu'on appelait au XVII<sup>e</sup> siècle la *Basse-Terre*, aux côtes plates, par opposition à la *Cabesterre* ou *Capesterre* qui s'avance en caps vers l'océan. Du Prêcheur à la Basse-Pointe, plus particulièrement dans la partie protégée par le Conservatoire du Littoral, la côte est à peine creusée à l'embouchure des rivières et ravines et s'adosse directement au massif du Piton Conil qui culmine au Piton Marcel (1017 m). Elle présente des falaises plus ou moins élevées et abruptes (100 m dans notre secteur), échancrées d'anses de sable ou de galets, généralement peu protégées et particulièrement agitées à l'est de l'Anse à Voile.

Les phases principales d'érosion marine interviennent au moment des houles cycloniques mais les courants et les houles de nord-ouest rongent la côte de façon constante. Le littoral subit suivant les endroits, soit un phénomène d'accrétion, particulièrement à l'embouchure des ravines, soit une érosion intense qui le fait reculer. Le groupe d'îlets entourant La Perle, *Les Prêcheurs*, dits aussi *Islets du Seron*, ou encore *Les Marguerites*, a également disparu après 1754, ainsi que les cayes *Maréchal* et *Lacroix*, englouties au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Il ne subsiste plus de ces dernières qu'un récif émergent appelé aujourd'hui Le Sous-Marin et des roches émergentes entre la côte et La Perle appelées en créole *Zilé tèt*, *Zilé mitan* et *Gwô Zilé*. En revanche, le banc signalé par les cartes depuis 1650 en avant de la *Pointe du Raisinier* ou de Grande Rivière est toujours présent.

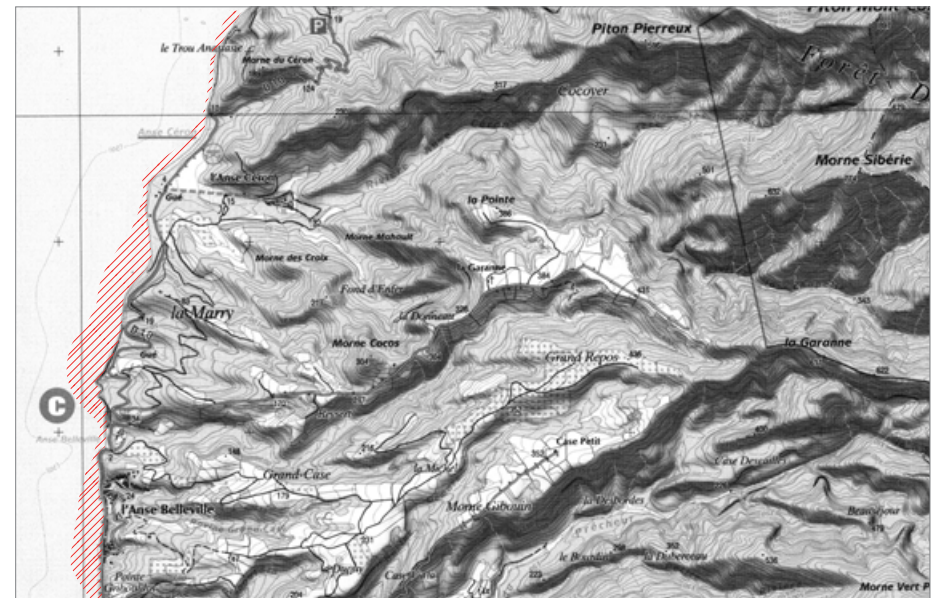
Cette régularisation du littoral connaît des phases violentes à chaque passage d'un ouragan ou seulement d'une dépression tropicale : la déferlante qui les accompagne frappe tout particulièrement les sites humanisés implantés dans les anses.

17. Après diverses aliénations, l'habitation ne compte plus aujourd'hui que 170 ha

18. En 1891, Desbordes, le propriétaire d'alors, en avait vendu la moitié aux Waddy



Extrait de la carte de la Compagnie Aérienne Française de 1927 montrant la forme du littoral lors de la prise de photographie aérienne en 1924.



Extrait de la carte IGN de 2006 en noir et blanc. On peut constater le net recul de la côte (hachures rouges ajoutées par nos soins à la carte initiale).

De ce fait, le « chemin du Roi », lorsqu'il suivait la côte, a été progressivement déplacé sur la falaise depuis le XVII<sup>e</sup> siècle et l'on peut considérer que toute trace humaine qui se trouvait à l'ouest de son tracé, en contrebas de la falaise, a peu à peu disparu ou est en train de le faire.

Il y a donc peu de chances pour que l'on retrouve d'éventuels vestiges caraïbes dans les anses constamment déblayées ou comblées par la mer, mais un éboulement peut à tout moment faire apparaître des vestiges situés en terrasse comme cela s'est déjà produit au bourg de Grand'Rivière dont la partie ouest, le Débarcadère, est constamment rongée par la mer.

Jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, la recherche du littoral paraît fondamentale et la mer est le véritable poumon de l'unité de production et de vie qu'est l'habitation, car elle seule maintient le lien avec l'extérieur.



*Les dégâts de l'ouragan Dean sur un sentier de l'Anse Couleuvre, photographie ONF Martinique, 2007*

## CONDITIONS CLIMATIQUES

Malgré l'écran des massifs montagneux, le nord de ce secteur globalement humide est beaucoup plus arrosé que le sud. Les dépressions cycloniques se manifestent ordinairement en août-septembre, plus rarement en octobre, exceptionnellement en novembre. Parmi les violents ouragans qui ont ravagé la Martinique, le Nord a particulièrement souffert de ceux de 1672, 1680, 1694, 1699, 1713, 1855 et 1891, mais les dégâts causés par les simples coups de vent ne sont pas de moindre conséquence pour les cultures.

Quant à ce vent qui affecte de façon saisonnière l'extrémité nord de l'île, A.-J. Thierry est le seul à avoir noté son influence néfaste sur les cultures.



*Les dégâts de l'ouragan Thomas sur la route d'accès à l'Anse Couleuvre, photographie I. Gabriel, 2010, pour les fouilles archéologiques du SRA*

Depuis son indigoterie de Grand'Rivière, il notait en 1893 : « Dans la région de Grand'Rivière, les vents, venant d'Est-Nord-Est frappent, depuis novembre jusqu'à mars et avril, avec une intensité inouïe : en cette année 1892, ils ont duré jusqu'à la fin juin et beaucoup de plantes qui n'avaient pas été détruites par le cyclone d'août 1891, ont été desséchées, brûlées, si je puis dire, par le vent de cette année. Sur l'*Habitation Grand Rivière*, ce sont quelques hectares seulement qui fournissent de beaux rendements ; le restant que le vent et l'air salin frappent en plein ne donne que de petits résultats, pour ne pas dire rien du tout<sup>19</sup> ».

Pour protéger leurs cultures, les propriétaires ont dû, dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, planter des haies d'arbres à croissance rapide, des lisières, que la carte de Moreau du Temple<sup>20</sup> figure avec précision et dont Thierry donne la liste.

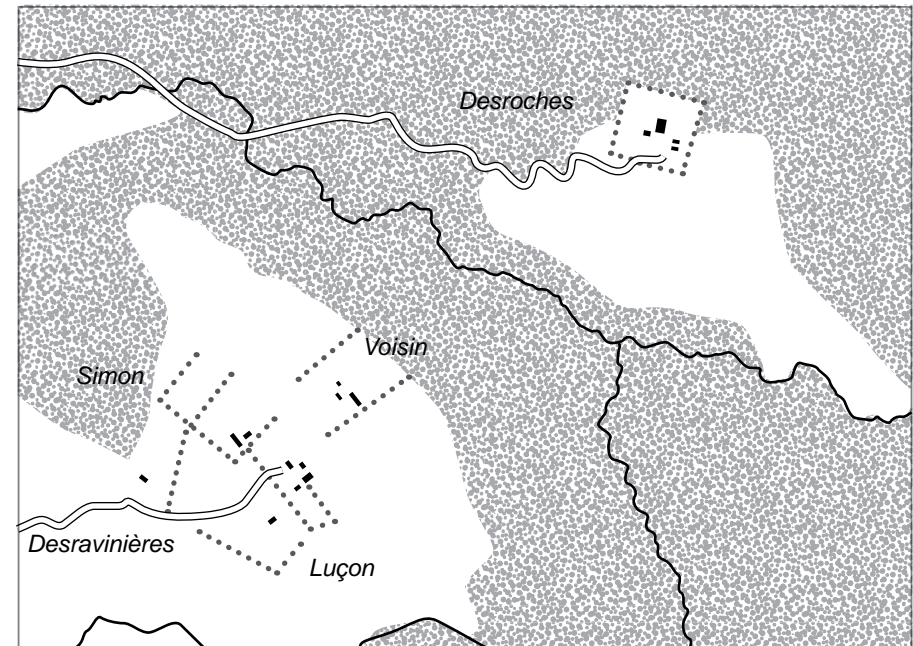
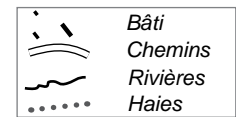


Extrait de la carte dite Moreau du Temple de 1770 montrant le figuré des bois debouts ou de la forêt et celui des haies à La Garanne (Simon, Voisin, Luçon) et Cocoyer (Desroches). A droite, l'interprétation qu'on peut en faire.

19. THIERRY A.-J., *Notes sur la culture et la fabrication de l'indigo à la Martinique*, 1893, Imprimerie du Gouvernement, Fort de France, p. 23

20. Voir aussi le port folio A3 sur le diagramme du XVIII<sup>e</sup>

« Pour les lisières : bois côtelette (*Citharexylum quadrangulare*), figuier bâtard (*Ficus laurifolia*), mapou (*Mapouria grandis*), pois doux (*Inga dulcis*), poirier (*Bignonia pentaphylla*), galba (*Calaphyllum calaba*), raisinier bord de mer (*Coccoloba uvifera*). On plante assez facilement comme lisière le pois d'Angole (*Cajanus bicolor*)<sup>21</sup> ». Les espèces énumérées dans cette liste sont aujourd'hui présentes dans le secteur à l'état spontané<sup>22</sup>. Les bambous<sup>23</sup> sont également présents dans la zone, sur des crêtes autrefois anthropisées, comme au bout du Cap Saint Martin ou le long du sentier. Sa grande mobilité n'en fait pas un indicateur très fiable, car il serait capable de coloniser spontanément les zones instables, mais tout au plus un indice de possibles défrichements passés.



21. THIERRY A.-J., 1893, op. cit., p. 24, les noms latins des espèces sont dans le texte original. La correspondance avec la nomenclature actuelle n'est pas toujours évidente à établir.

22. Parmi elles, seul le *Samanea Saman* a été jugé stable en tant qu'indicateur voir le chapitre.

23. *Bambusa vulgaris*, introduit au XVIII<sup>e</sup> à des fins agricoles.

## HYDROGRAPHIE

Pour le père Bouton, l'eau qui tombe des « mornes fâcheux » est un bien incomparable par le « nombre de petites rivières ou ruisseaux qui coulent d'en haut et ont de la pente ». Dutertre s'extasie en 1654, affirmant que « toute l'île est arrosée de plus de quarante rivières dont l'eau est excellente ». Ces cours d'eau qui ne tarissent jamais sont multipliés en temps de pluie par des torrents qu'on appelle « ravines » précise Rochefort. On découvre avec lui, un autre terme caractéristique du paysage martiniquais, ignoré du français : la ravine. Ce terme, également employé aux Mascareignes, désigne à la fois le lit et le petit ruisseau qui, en se transformant en torrent, le creuse profondément.

Siméon Salpêtrier affirme que « les parties les plus escarpées des habitations, les *corsières*<sup>24</sup> (pentes boisées), avaient été abandonnées aux ouvriers qui installaient là, leurs propres jardins vivriers »<sup>25</sup>.



Cases en bord de mer. Photographies du père DELAWARDE Prises entre 1935 et 1941, Fond Delawarde, Archives Départementales de la Martinique.

24. Parties de terrain en pente ou difficilement accessibles. De *costière*, pentes moins escarpées des mornes. Terme signalé dès 1640 par le chroniqueur Bouton. Voir glossaire.

25. PETITJEAN ROGET J., *Le Mémorial martiniquais*, Tome I 1502-1685, Nouméa, Société des Editions du Mémorial, 1980, p. 197 et 201. Les parenthèses sont de l'auteur.

Cette pratique remonte aux origines de l'habitation esclavagiste puisque, avant les cultivateurs, comme on appelait les ouvriers agricoles, c'était aux esclaves que les propriétaires abandonnaient les *corsières*. Quant aux esclaves en marronnage, ils pénétraient encore plus loin dans les hauteurs, pratiquant une semi-autarcie à l'abri de la milice et des chasseurs de marrons. Le terme *corsière* qui est une déformation du vieux français « *costière* » n'est employé que dans cette région de la Martinique. Alors qu'il appartient au vocabulaire topographique des premiers chroniqueurs sa disparition dans le reste de l'île signale un autre aspect du caractère de conservatoire historique que possède le nord-ouest.



Cases d'ouvriers dans les *corsières*. Photographies du père DELAWARDE Prises entre 1935 et 1941, Fond Delawarde, Archives Départementales de la Martinique.

## JARDIN CRÉOLE ET TRANSMISSION DE CULTURES

Le jardin créole traverse les époques. Tel qu'il est aujourd'hui, il est très probablement un héritage caraïbe avec des influences africaines et européennes.

Pendant la période dite « des coupeurs de bois », c'est à dire de 1492, date de la découverte par Colomb, à 1635, date des premières installations avec Belain d'Esnameuc, les contacts entre Européens et Caraïbes sont importants, tout comme les échanges commerciaux et de savoirs.

Pour comprendre l'importance de l'ichali<sup>26</sup> dans le territoire à l'époque de la découverte, il faut se pencher sur l'organisation des sociétés caraïbes telles qu'elles ont pu être cotoyées par les coupeurs de bois<sup>27</sup>. Le clivage entre Grandes Antilles et Petites Antilles est celui qui existait entre Taïnos et Caraïbes.



Cases d'ouvriers dans les corsières. Photographies du père DELAWARDE Prises entre 1935 et 1941, Fond Delawarde, Archives Départementales de la Martinique.

26. Le jardin caraïbe

27. Le texte qui suit est la synthèse d'une conversation entre Thierry L'Étang, Jean-Pierre Fiard et Vincent Huyghues Belrose au cours d'une réunion de travail de l'étude.

Les Taïnos ont une organisation pyramidale comme une société agricole classique, avec des notions de frontières, de guerre... Le système d'organisation caraïbe est très différent. Il n'y a pas d'État, la notion de roi caraïbe est impossible. Chaque village est une unité autonome fonctionnant en réseau avec les autres villages. Ce système est accentué par le mode d'alliance matrimoniale : il y a obligation de se marier géographiquement à l'extérieur du village, et dans le même temps à l'intérieur, dans la famille de la mère. Un indien doit se marier avec sa cousine germaine du côté de sa mère, car la cousine du côté du père est jugée du même sang. Lorsqu'il se marie, il part résider dans le village de sa cousine. Or, ce sont des guerriers et ils sont obligés de s'agrèger sur de grands projets d'expédition guerrière vers les Grandes Antilles, vers Porto Rico et le continent.



Prêcheur. Dégradage d'un terrain consistant à le défricher à la houe. Ici, la pratique du coup de main est utilisée, les uns aidant les autres à charge de revanche. Photographies du père DELAWARDE Prises entre 1935 et 1941, Fond Delawarde, Archives Départementales de la Martinique.

Un grand chef de guerre, à cette époque, est quelqu'un capable de réunir une trentaine de pirogues de 30 guerriers. Pour être « amiral » d'une telle flotte, sans donner d'ordre, il va devoir fédérer tout le monde. Pour ce faire, il doit donner une fête de boisson ou « caouynage »<sup>28</sup> pour convaincre d'autres guerriers d'aller faire la guerre avec lui. Le principe est de boire de la bière à base de manioc, un alcool léger à 4° à 5° maximum, préparée par les femmes.

Ce sont d'ailleurs les femmes qui font, non seulement cette bière, en mâchant puis en crachant le manioc, mais aussi les jardins, les « ichalis » dans lesquels sont produites les racines de manioc... Il faut donc avoir plusieurs femmes, plus ses filles pour pouvoir produire suffisamment de bière pour mener des expéditions. Le « caouynage » guerrier est une fête qui dure 3 à 6 jours avec au moins 500 guerriers invités à boire nuit et jour<sup>29</sup>. Ce sont des milliers de litres de bière qui sont nécessaires pour ces fêtes qui se font tant qu'il y a de la bière et il faut, pour que les guerriers soient contents, qu'ils soient ivres 3 ou 4 fois. Au cours de la fête, le chef de guerre énonce le projet et si le guerrier est content, il se met derrière lui pour l'accompagner. Par contre, il n'a aucune obligation de partir en guerre avec son hôte. Que le projet ne lui plaise pas et qu'il ait bu deux tonneaux, il peut très bien ne pas adhérer au projet. Si au contraire le guerrier répond présent, ils prennent rendez-vous, avec leur calendrier fait de nœuds, pour aller faire la guerre.

Ce fonctionnement très autonome, sans centre ou tête définie, explique que lors de l'arrivée des Espagnols et leurs essais de maîtrise de ces tribus, ils n'ont pu qu'avoir la tête d'un ou deux chefs, mais cela n'a jamais suffi à assouvir le reste du peuple.

Les Caraïbes avaient déjà inventé un système d'organisation où le centre est, là où les gens sont. Ce centre coulissait le long de l'arc des Petites Antilles, avec des décisions prises pour le bien de tous et un déplacement en fonction des décisions.

28. Le terme utilisé pour les fêtes de boisson dans l'ANONYME DE CARPENTRAS, présenté par MOREAU J.-P., *Un flibustier français dans la mer des Antilles*, 1992, Payot, Paris, où ces fêtes de bière sont particulièrement bien décrites.

29. « Donc si il n'a pas de femmes, il n'y a pas de jardins, s'il n'y a pas de jardins, il n'y a pas de manioc, s'il n'y a pas de manioc et de femmes, il n'y a pas de bière, si il n'a pas de bière, il n'y a pas de fête et s'il n'y a pas de fête, il ne part pas faire la guerre », Thierry L'Étang au cours de cette même réunion.

Ces peuples étaient en relations avec les autres îles de l'arc antillais et même des peuples du continent, avec des réseaux très étendus d'alliances, de circulation d'idées et de marchandises très modernes en réalité.

La culture itinérante était pratiquée sur brûlis par les Caraïbes. Ces techniques qui encore aujourd'hui sont pratiquées ont très certainement été transmises aux premiers « coupeurs de bois » et mises en oeuvre dans les premières concessions, puis dans les habitations pour perdurer jusqu'à nos jours<sup>30</sup>.

La culture sur brûlis est un système de cultures traditionnel dans les régions intertropicales, avec un déplacement à un rythme rapide d'aires en forêt, défrichées par le feu puis mises en culture. Une rotation irrégulière de cultures temporaires et de jachère forestière. Il ne s'agit pas de nomadisme mais d'une succession de phases sédentaires. Ce type d'agriculture est appelé « abattis » ou « dégrad » ou « habitué » dans les Antilles<sup>31</sup>.

L'abattis est une forme première de l'agriculture adaptée à la nature tropicale. Il se met en équilibre avec le milieu et n'est pas une agriculture de rapine ou de destruction. C'est un système basé sur l'exploitation de l'éphémère fertilité du sol et sur sa reconstitution naturelle par le recroît forestier.

30. Voir le bloc diagramme dans le [05] Portfolio

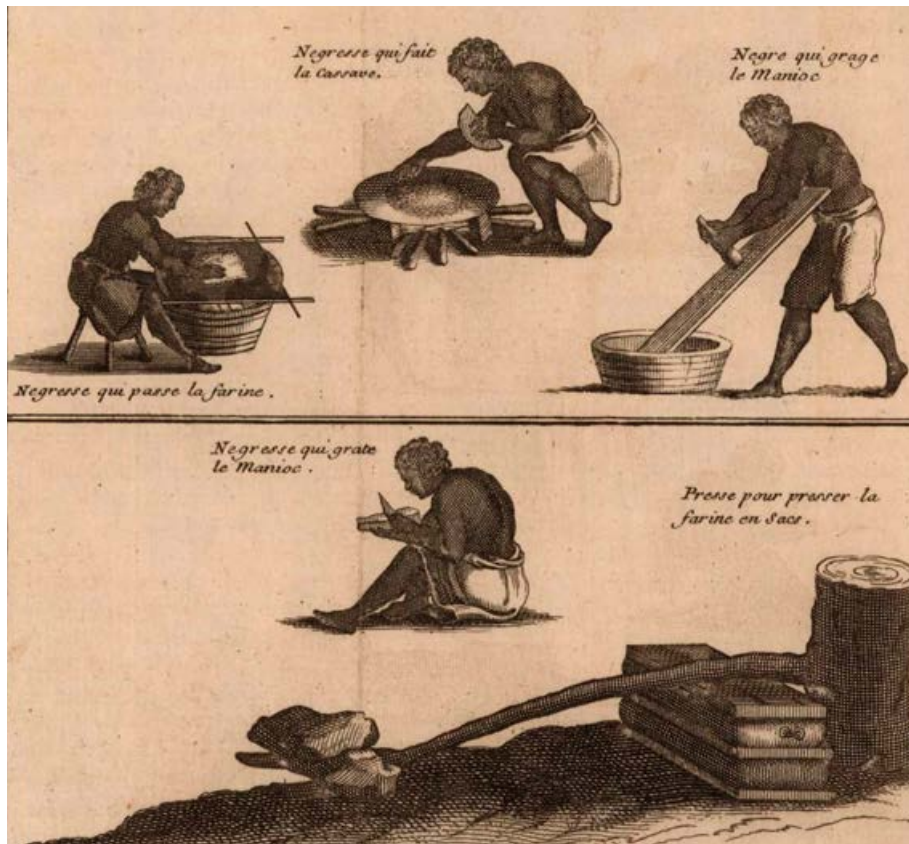
31. Dans les textes et sur les cartes du XVII<sup>e</sup> « habitation » désigne tout espace « habitué », c'est à dire occupé et mis en valeur par un groupe humain, sauvage ou européen



Manioc, dans Jean Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux isles de l'Amerique, Tome premier, Paris, 1742*

Jusqu'à la départementalisation, il y avait un jardin dans chaque école. Siméon Salpérier et les enquêtes orales permettent de saisir les particularités ou les caractères anciens de ce que l'on appelle aujourd'hui le jardin créole.

« Les dégras dans les cossières (pentes boisées) ne dispensaient pas d'un carré de jardin devant la maison quand on pouvait disposer d'un peu de place. Quelques carreaux de terre peignée étaient préparés avec soin, le



Usage du manioc, dans Jean Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*, Tome premier, Paris, 1742

tout ceinturé de lattes de bambous pour les mettre à l'abri des animaux en divagation. Ces planches recevaient toutes les épices indispensables à la préparation des repas et aussi les plantes médicinales.

On venait y prélever juste ce qui était nécessaire à la sauce ou à l'infusion. Il n'y avait pas un enfant de dix ans qui, à cette époque, ne savait reconnaître ou ignorait le nom d'un fruit, d'une épice, d'un légume ou d'une herbe à thé. Il n'y en avait pas un qui méconnaissait l'utilisation qui en était faite et qui ne savait éviter celles susceptibles d'intoxiquer. Cela faisait partie de l'éducation participative que recevait la jeunesse de cette décennie 1940 dont il convient de rappeler un peu la condition. (...)

Le jeudi, jour de congé scolaire de la semaine, entraînait chaque petit Riverain à la campagne et ceci, dès l'âge de six ou sept ans. Le sarclage des dégras leur était réservé. Le ramassage des ignames et des pois devenait leur affaire. La corvée d'épandage de *caca bœf* (bouses de vache) autour des salades était obligatoire. On n'oubliait pas l'herbe grasse à couper pour le cochon, l'herbe *dghinin* (de Guinée) pour le bœuf quand on avait la chance d'en posséder ou le *kabria* pour renouveler la garniture de la paillasse.

Au bout de la journée de travail, on ne revenait jamais à la maison sans un panier de légumes, un fagot de bois sec, un régime de bananes, une grappe de fruits à pain ou une botte d'herbe à lapin.

Même quand la charge était trop lourde, il fallait trouver l'astuce, la solution, pour que tout soit livré à temps au domicile des parents<sup>32</sup>».

## HABITATIONS

Le terme « habitation » existe bien avant la prise de possession de la Martinique puisqu'il apparaît au Québec pour désigner les premiers établissements fixes (1604). Il n'entre en usage à la Martinique que lorsque les « places » mises en valeur, commencent à produire et qu'une « case à demeurer » y est construite. Le « maître de case » résidant devient alors un « habitant », terme qui sera seul utilisé jusqu'à l'abolition, un petit essai pour introduire le terme planteur sous la Révolution ayant fait long feu. Le terme colon n'est jamais utilisé dans aucun texte des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles.

32. PETITJEAN ROGET, 1980, op.cit., p. 198

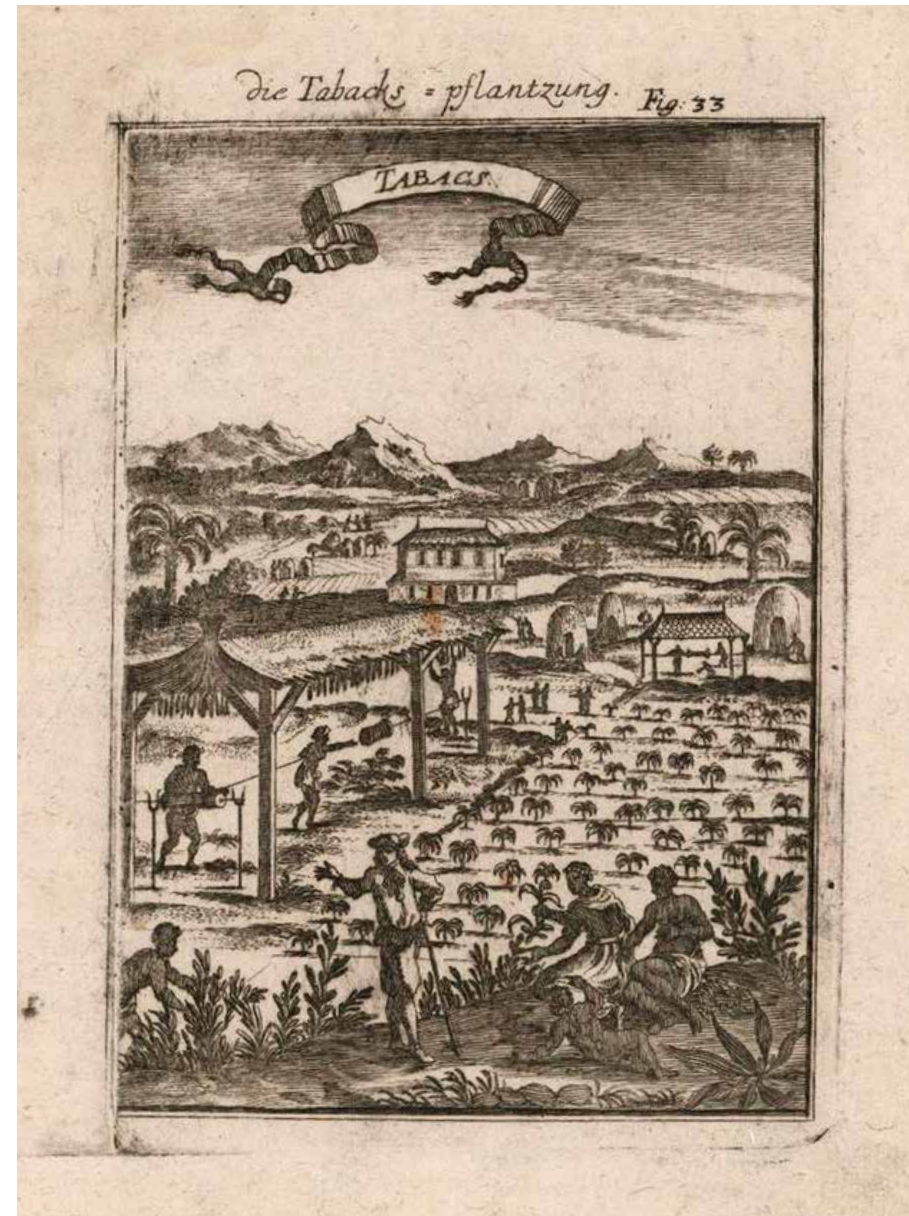
## CULTURES VIVRIÈRES ET CULTURES DE RAPPORT

Au début, on cultive des vivres et du pétun (tabac) : le terrier de 1671 indique que le quartier du Prêcheur en produit le plus et qu'il y occupe plus du double des terres plantées en canne. Le tabac apparaît dans la totalité des habitations entre le nord de l'Anse Couleuvre et la Ravine de la Petite Ance (Rivière des Oranges). Le coton, le roucou<sup>33</sup>, le tabac, la banane et la canne à sucre avaient été introduits et cultivés par les Amérindiens, probablement aussi le cacaoyer. Après l'arrivée des premiers colons blancs, certaines de ces plantes devinrent la base des premières spéculations agricoles et du jardin vivrier. Dès la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, le cocotier et le corossol sont introduits par les navigateurs européens. Arrivent aussi l'indigo et le gingembre qui sont abandonnés au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le relief accidenté, entrecoupé d'escarpements et de ravins, la densité de la végétation réduisaient la superficie des terrains propres à la culture de la canne. Il n'y a alors que trois sucreries au nord de la Rivière du Prêcheur : Anse Céron, Anse Couleuvre et *Grande Rivière*.

En 1765, les ingénieurs géographes du Roi relèvent cinq habitations entre l'Anse Céron et la Rivière Potiche qui sont désignées comme sucreries par Moreau du Temple en 1770 : *S' Hilaire*, *Dufaud*, *Borq*, *Boulin* et *Desruisseaux*. Il n'y en aura jamais plus. Près de la *Grande Rivière*, seule *Beauséjour* est demeurée habitation sucrerie des origines jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. L'*Habitation Grande Rivière*, la plus ancienne sucrerie au nord de l'Anse Couleuvre, a disparu depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et *Fond Moulin* n'a été deux fois sucrerie que pour une durée totale de moins de 150 ans.

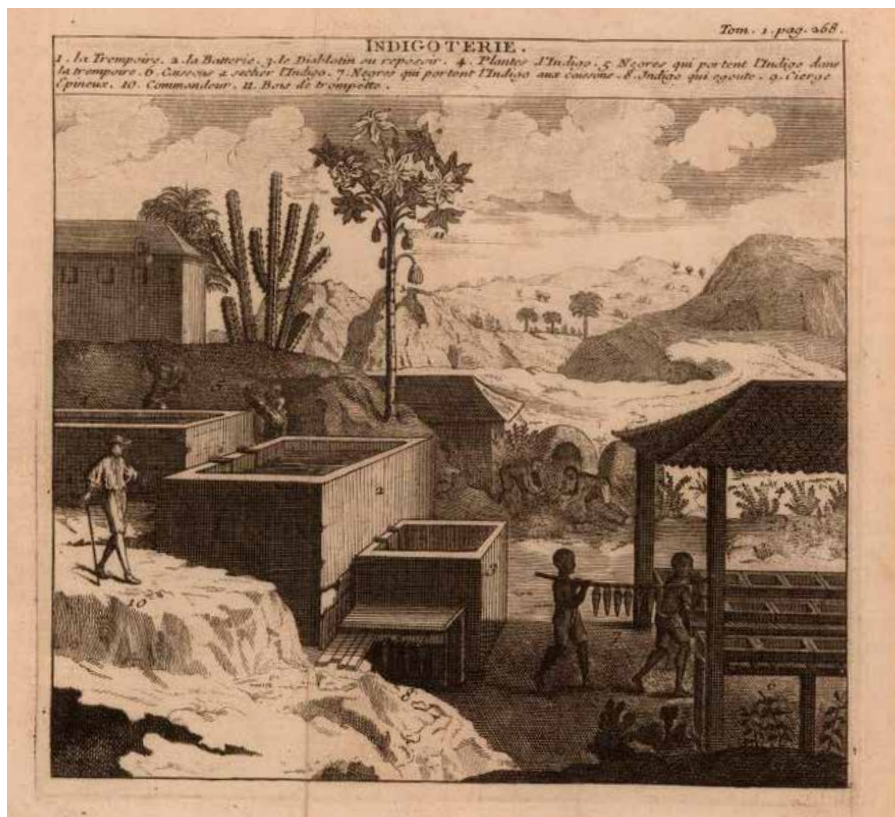
Les habitations cartographiées en 1770 qui ne sont pas des sucreries se consacrent au café et au cacao. Caféiers et cacaoyers conviennent mieux à la mise en valeur des « estages supérieurs » ou des coulées humides et on les trouve même sur les domaines qui se consacrent à la canne. Cette spécialisation dans les cultures n'a pas éliminé les plantes alimentaires, les vivres, mais fait disparaître le tabac et l'indigo cultivés lors des premiers temps de la colonisation.



Tabacs, figure 145 dans *Description de l'Univers*, Tome 5, livre 8 : de l'Amérique septentrionale, ALAIN MANESSON MALLET, Franckfort, 1683

33. ou Rocou, *Bixa orellana*





Indigoterie, dans JEAN BAPTISTE LABAT, *Nouveau voyage aux isles de l'Amerique*, Tome premier, Paris, 1742

Les Antilles Françaises sont la Martinique, la Guadeloupe ou la Grande Terre, partie de St. Martin, la Desirade, Marie-Galante St. Lucie ou St. Mousie, Grenade, St. Barthelemi, St. Croix & les Saints. la Martinique est le plus considerable de toutes & la demeure du Gouverneur des Antilles Françaises. Elle est située sous le 15. Degré 5. m. de lat. Sept, & peut avoir 45. à 50. lieues de tour. Les François commencerent à l'habiter l'an 1635. & y sont aujourd'hui au nombre de plus de 15. mille. Cette Ile, aussi bien que la Guadeloupe produit d'excellent Sucre, de l'Indigo & du Tabac. l'autre moitié de l'Ile St. Martin appartient aux Hollandois. la Desirade n'a rien de considerable. Marie-Galante au sud de la Guadeloupe est entrecoupé de petites montagnes & produit beaucoup de tabac. St. Lucie fut habitée en 1650. la Grenade en 1652. St. Croix en 1650. les Saints en 1648. Toutes ces Iles s'appellent de Barlovento.

Les Iles Angloises sont Barbados, Antigoa, Barbuda, Anguilla, Nevis, Montserrat, Tabago, & St. Christophe la plus considerable est Barbados située à 14. deg. de lat. Sept. au Sud-est de la Martinique.

Extrait de la Carte des Antilles françoises et les isles voisines, GUILLEAUME DE L'ISLE, Amsterdam, 1742.

Ci-contre :

Légende de la carte des terres de l'isle de la Martinique (reconstitution du terrier de 1671), copie de la carte originale préparée en 1941 par A. SOBESKY.

Cette légende présente les productions de la Compagnie Desjardins, c'est à dire celles du nord ouest de la Montagne Pelée pour laquelle on peut donc dire que les espaces agricoles étaient les suivants, hors savanes et bois :

- Canne 44 %
- Pétun, indigo, coton, 10 %
- Vivres 46 %

Voir la réutilisation de ces données dans le bloc diagramme du XVII<sup>e</sup> dans [05] Portfolio.

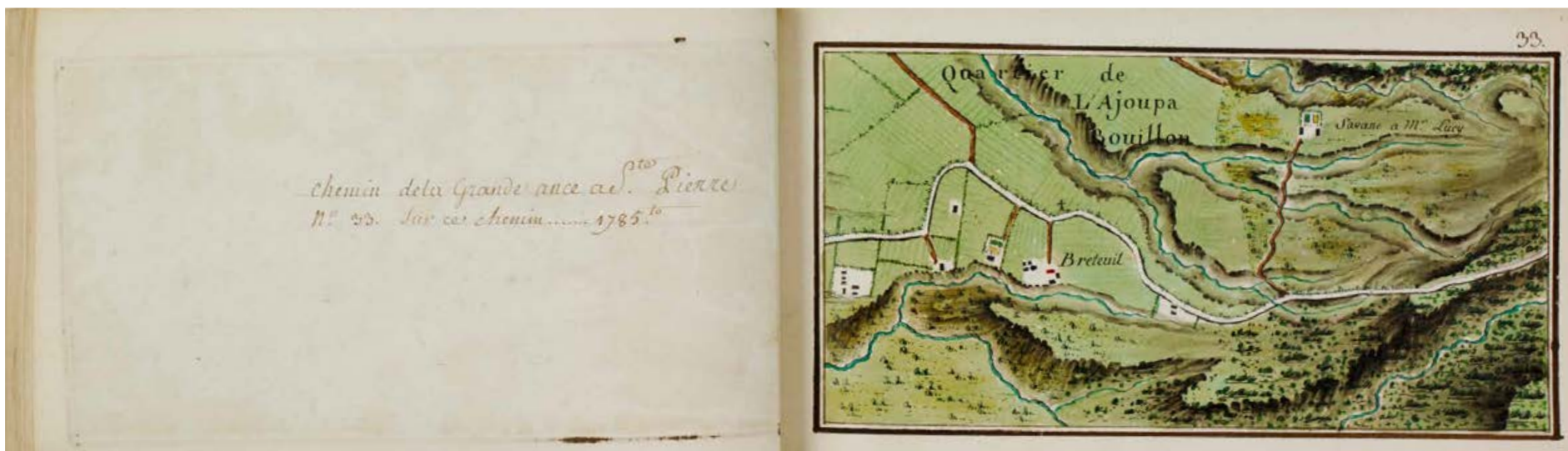
| N <sup>o</sup> | Nom de la Seigneurie        | Superficie en Carrez de 100 pas de long sur 100 pas de large |        |          |           |           | Cultures |        | Total |
|----------------|-----------------------------|--|--------|----------|-----------|-----------|----------|--------|-------|
|                |                             | Canne  | Pétun  | Vivres   | Indigo    | Coton     | Canne    | Indigo |       |
| I              | SEIGNEURIE DE LA GARENNE    | 175.55   | 62.85  | 259.40   | 1.522.78  | 2.020.58  | 115      | 2      | 117   |
| II             | SEIGNEURIE DE YERT-PRÉ      | 75.30  | 172.41 | 208.80   | 1.056.40  | 1.512.51  | 75       | 35     | 108   |
| III            | SEIGNEURIE DE JARDINS       | 107.85   | 24.59  | 118.80   | 488.70    | 729.92    | 47       | 7      | 54    |
| IV             | SEIGNEURIE DE FRANCILLON    | 31.60  | 63.26  | 51.68    | 169.40    | 215.94    | 25       | 24     | 49    |
| V              | SEIGNEURIE LE YASSOR        | 196.20   | 8.00   | 175.50   | 600.95    | 980.65    | 41       | 18     | 59    |
| VI             | SEIGNEURIE DE LA CASE       | 161.40   | 0.00   | 0.00     | 68.00     | 250.80    | 480      | 0      | 3     |
| VII            | SEIGNEURIE DE CAYRIÈRES     | 280.04   | 0.00   | 135.24   | 481.88    | 847.16    | 39       | 6      | 45    |
| VIII           | SEIGNEURIE LE BOIS          | 137.54   | 62.64  | 190.89   | 220.17    | 614.24    | 60       | 0      | 60    |
| IX             | SEIGNEURIE DU CAS           | 160.95   | 30.20  | 137.00   | 225.00    | 553.15    | 39       | 2      | 41    |
| X              | SEIGNEURIE DE LA VALLEE     | 217.12   | 43.90  | 228.22   | 1.808.48  | 2.297.72  | 67       | 0      | 67    |
| XI             | SEIGNEURIE PASQUIER LAURANS | 372.70   | 45.00  | 388.60   | 2.159.35  | 2.961.65  | 56       | 26     | 82    |
| XII            | SEIGNEURIE DE LA PAYRE      | 289.90   | 294.00 | 615.15   | 8.604.90  | 4.805.95  | 118      | 23     | 141   |
| TOTAL          |                             | 2.156.33   | 806.85 | 2.567.78 | 12.486.71 | 18.017.67 | 685      | 136    | 821   |



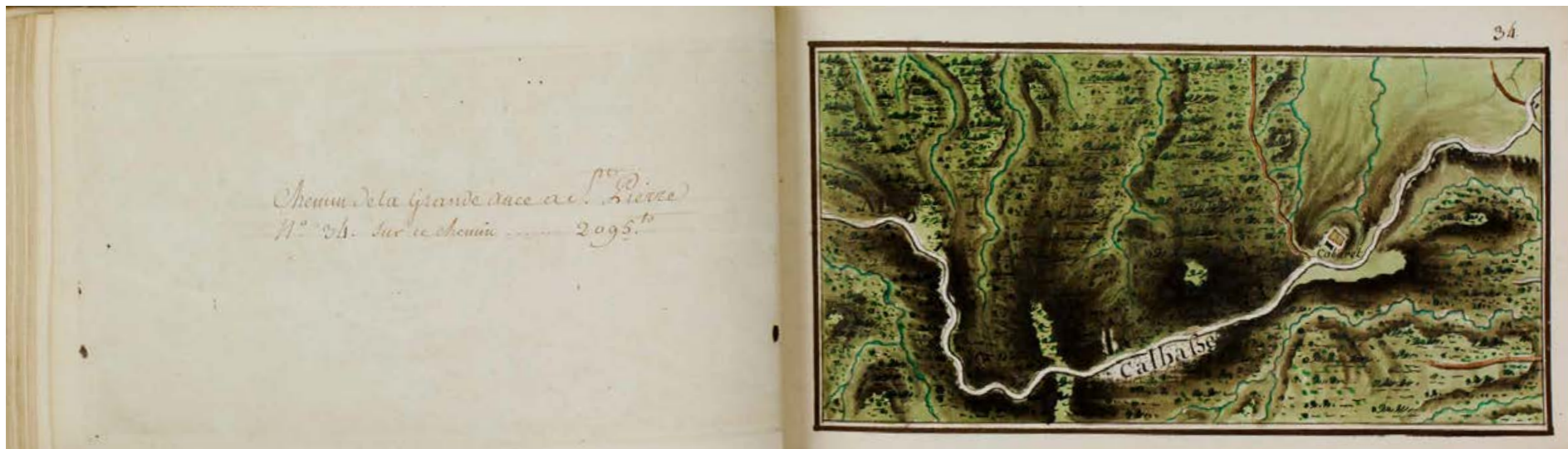
Plan de terrier du XVIII<sup>e</sup>, peut-être à proximité de la zone d'étude à cause de la mention «route du Precheur».

La farine de manioc et les bananes sont par excellence les vivres produits par toutes les habitations, en particulier celles qui sont dites vivrières. Esclaves et petits habitants cultivent en outre des vivres du pays dans leurs jardins particuliers. Le nombre de ces légumes n'a cessé de croître depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. La fabrication de la farine s'effectue dans une gragerie ou case à manioc avec une grage ou moulin à grager parfois mécanique. Après avoir utilisé les chaudières de sucrerie réformées, on se sert à partir du XIX<sup>e</sup> siècle d'une ou deux platines montées en maçonnerie pour cuire la farine. Les bananiers (légumes) et les figuiers (bananes fruits) sont plantés en touffe pour résister aux coups de vent et aux ouragans. Les arbres à pain (*Artocarpus incisa* L.) dont certains spécimens aujourd'hui sont centenaires n'ont été introduits qu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle depuis le Jardin botanique de Saint-Pierre. Ils sont encore rares et précieux vers 1840 puisque les inventaires les dénombrent.

Nous n'avons hélas pas trouvé trace de terriers ou routiers du XVIII<sup>e</sup> en relation directe avec le territoire étudié. Pour les raisons déjà évoquées plus haut, le terrier de 1785 ne décrit pas les chemins du nord-ouest de la Montagne Pelée.



Plan du terrier de 1785, Chemin de la Grande Anse à Saint Pierre, n° 33 sur ce chemin



Plan du routier de 1785, Chemin de la Grande Anse à Saint Pierre, n° 34 sur ce chemin

Le seul terrier que nous avons pu consulter pour nous guider dans les interprétations de l'occupation du sol au XVIII<sup>e</sup> ne semble pas non plus faire partie du territoire et il n'existe pas de terriers s'y rapportant à notre connaissance.

Ces documents ont cependant été d'une aide précieuse pour interpréter la carte de Moreau du Temple sur les diagrammes du [05] Portfolio.



Plan du routier de 1785, Chemin du Fond Capot à la Case Pilote, n° 41 sur ce chemin, N°41 sur le chemin de la Case Pilote au Fort Royal

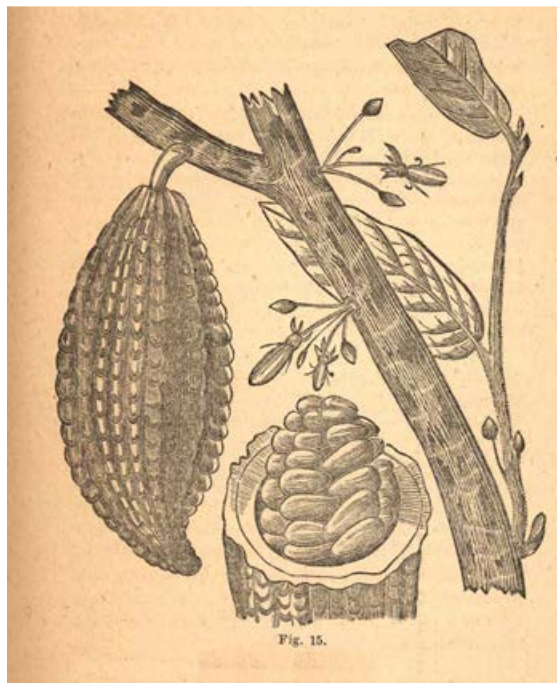
Quoiqu'on ait pu écrire, la culture du cacaoyer n'a jamais cessé dans le Nord Caraïbe jusqu'à son arrêt définitif au moment de la départementalisation. Alors qu'il était cultivé sur brûlis après défrichage de la forêt humide depuis 1684, il fut ravagé en 1727 par un champignon. Sérieusement concurrencée par celle du caféier qui venait d'être introduit, sa culture reprend peu à peu, vraisemblablement soutenue par une variété résistante introduite de Cayenne en 1750. Par crainte des ouragans, mais aussi du vent sec signalé par J-B.Thierry, les cacaoyers replantés après 1727, ne le sont plus que dans les gorges chaudes et humides, les coulées, où ils trouvent de fertiles alluvions et une situation d'abri.

Ce n'est qu'après l'introduction du *Zamana*<sup>34</sup>, qui sert d'arbre d'ombrage, que la culture du cacaoyer reprend sur toutes les habitations du nord-ouest.

Le caféier Arabica aurait été introduit au Prêcheur en 1724 par Desclieux (Gabriel de Clieu) sur son *Habitation La Jacquart* (jamais localisée), selon une tradition dont on ignore l'origine<sup>35</sup>, mais qui n'est pas corroborée par les différentes lettres du chevalier de Clieu lui-même.

Le caféier s'impose en force dans un cycle qui s'achève vers 1815, ainsi l'*Habitation Fond Moulin* est-elle donnée comme « caféyère » par un acte de 1800.

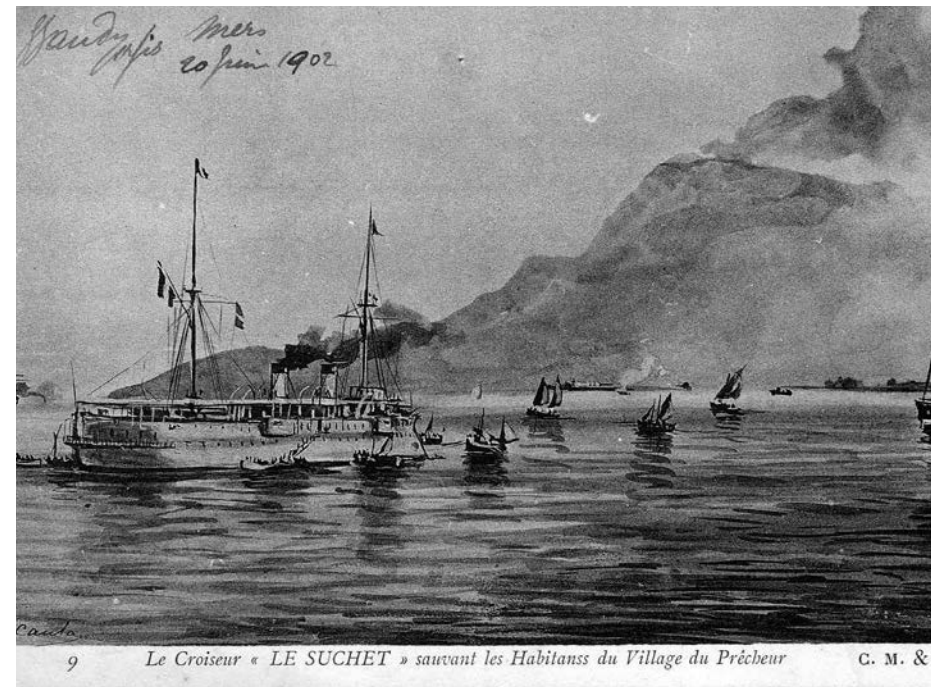
Cacao, planche botanique datant du XIX<sup>e</sup>



Cette spéculation cultivée en plein soleil convient parfaitement aux étages des habitations qui sont alors intensément défrichés.

En 1820, le café est en recul total et ne reprend de façon significative que vers 1890, avec l'introduction d'une variété plus résistante, dite Libéria.

En 1902, Le Céron, l'Anse Coulevre, Fond Moulin et Beauséjour produisent du rhum et du cacao, Souffleur et *Cap Saint Martin* cultivent des vivres et vendent un peu de cacao. Malakoff et *La Moreau* se sont spécialisées dans la production de cacao et ont gagné une bonne réputation sur le marché. L'*Habitation Grand Rivière* n'existe plus, mais une partie de ses terres est consacrée avec succès à l'indigo qui s'exporte au Havre et aux États-Unis.



Carte postale ancienne. Le croiseur « Le Suchet » sauvant les habitants du village du Prêcheur, 1902

34. ou Saman, *Samanea Saman*, voir plus loin le chapitre qui est consacré à cet arbre.

35. Le préfet colonial Pierre-Clément de Laussat, qui voulait faire élever un monument à la mémoire de l'introducteur du caféier à la Martinique, pourrait être le premier vecteur de cette tradition qui, écrit-il, lui aurait été transmise par les derniers Dyel résidant au Prêcheur

Le 30 août 1902, la cendre de la Montagne Pelée, poussée par le vent, recouvre le secteur allant du Prêcheur jusqu'à la Rivière des Écrevisses, d'un tapis longtemps stérile atteignant par endroits un mètre d'épaisseur, mais épargnant l'essentiel du territoire de la commune de Grand'Rivière.

Si ce phénomène a détruit les plus belles cacaoyères dans la région du Prêcheur, il a rendu inexploitable celles de Grand'Rivière, du fait de l'évacuation de la main d'œuvre, de la destruction du centre d'achat de Saint-Pierre et de la disparition des accès routiers et maritimes.

Les prix du cacao et du café s'effondrent en 1926 après un record du volume d'exportation en 1922. Les cours remontent en 1933, mais le cacao est définitivement abandonné sur l'Habitation Beauséjour en 1928.



*Les pentes de la Montagne Pelée. Photographies du père DELAWARDE prises entre 1935 et 1941, Fond Delawarde, Archives Départementales de la Martinique.*

Ailleurs (Malakoff, La Moreau, Le Fond Moulin), dès 1936, on néglige de ramasser les graines et les cabosses mûres, les troncs sont envahis par des parasites et les arbres entièrement recouverts par des lianes.

Seules les pénuries de la Seconde Guerre redonnent intérêt à ces productions pour la consommation locale avant l'abandon final des années 1950.

Lorsque l'habitation n'est pas totalement délaissée par ses propriétaires, des cultures secondaires viennent remplacer le cacao, le café et même la canne : ce sont le maïs, les pois, les haricots et surtout les bananes à partir de 1930. Certaines habitations se lancent pour un temps dans la production d'avocats (Beauséjour) et surtout d'agrumes (oranges au Fond Moulin, citrons à l'Anse Couleuvre et à Beauséjour).



*Les cendres de 1902 sur des pentes boisées d'une île voisine de la Martinique.*

## DU ZAMANA DANS CETTE ÉTUDE

Du fait qu'on l'appelle aussi Bois noir de Haïti, on peut considérer que *Samanea saman* (actuellement *Albizia saman*) a été introduit dans les colonies françaises d'Amérique après que le Bois noir de l'Inde (*Albizia lebbek*) l'ait été dans celles de l'océan Indien. D'après la naturaliste Janine Cadet<sup>36</sup> cette introduction aurait été faite à l'île de La Réunion en 1767. La référence Bois noir étant originaire de La Réunion, le Bois noir de Haïti ne peut avoir été dénommé qu'après cette date dans une île (Haïti) qui ne s'est appelée ainsi qu'à partir de 1804. En outre, ni Thibault de Chanvalon (1765), ni Jean-Baptiste Le Blond (1767-1769) ne parlent de Bois noir ou de *Zamana* pour la Martinique, mais de Pois doux et ceci pour faire de l'ombre aux caféiers.



Le Saman de l'Habitation Céron, témoin de la culture de cacao sur le domaine et dont le houppier couvre près de 1 ha. Photographie 2011

Le premier à évoquer la possibilité d'introduire des Bois noirs pour les caféiers de la Martinique est le frère du gouverneur général de cette île, Villaret-Joyeuse, alors en poste à La Réunion.

### Zamana et cacao

De cette correspondance retrouvée aux ANOM, on peut supposer qu'en 1805, il n'existait pas d'arbre d'ombrage exogène pour les caféiers ou les cacaoyers à la Martinique. C'est ensuite, nécessairement après la seconde occupation britannique qui s'achève en 1815 et la reprise du cacao qui commence alors, qu'on aurait pu commencer à développer l'utilisation, non pas les Bois noirs de l'Inde comme le voulaient les frères Villaret-Joyeuse mais les Bois noirs de Haïti, c'est à dire les Samans. Le temps que les plants placés au jardin botanique se multiplient, il aurait fallu aller jusqu'à la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (1820-1830) pour voir cet arbre se répandre dans l'île, peu avant l'abolition.

Le *Samanea saman* est un arbre de densité moyenne (0,45 – 0,46), très semblable à celle du *Simarouba amara* (Bois blanc), très commun dans la forêt martiniquaise. Selon les données disponibles sur Internet, la vitesse annuelle d'accroissement en diamètre du *Samanea saman* serait de 0,75 à 1,5 cm. Il est donc considéré généralement comme un arbre à croissance rapide. À titre de comparaison l'accroissement annuel en diamètre du *Simarouba amara* est de +/- 1 cm à l'Anse Couleuvre.

Dans les basses vallées du versant nord-ouest de la Montagne Pelée, les conditions sont optimales : chaleur régulière mais jamais excessive, pluies abondantes, protection contre les vents d'ouragan. On peut donc supposer qu'il est capable de se développer, dans ces sites, à sa rapidité maximale (entre 1 et 1,5 cm). Toutefois, la vitesse de croissance des organismes biologiques ne suit pas en général une ligne régulière, mais se ralentit progressivement en fin de croissance et devient nulle durant la phase de sénescence, qui peut certainement être très longue.

36. CADET J. *Encyclopédie de La Réunion*, Paris, Diffusion culturelle de France, 1991, tome 1, p. 152

Les plus gros Samans du secteur (ils dépassent 2m de diamètre) n'ont pas un maximum de 200 ans, mais plutôt un minimum de 200 ans. Cette hypothèse est la plus plausible. Quelques uns, les premiers, ceux qu'on avait peut-être planté à titre d'essai, auraient pu être introduits vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, et même encore un peu avant. Hors le cas de ces sujets exceptionnels, il reste vrai que l'énorme majorité de ces vieux *Samanea saman* du secteur datent de la 1<sup>ère</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

On peut raisonner comme suit : 100 ans à vitesse de croissance maximale donnent 150cm de diamètre, soit pratiquement la taille maximale de ces arbres et leur entrée dans une phase d'homéostasie (+ ou -). Il semble difficile d'admettre, que, passé cette taille quasi maximale, ces arbres continuent de croître à leur rythme initial. La croissance devient certainement très ralentie et tombe à son niveau le plus bas, peut-être 0,5cm/an sur les derniers 100 ans. On arrive donc à un diamètre de 2 m à 200 ans. Mais on a placé tous les paramètres à leur niveau maximal.

Or, dans la nature, il y a toujours des aléas (série d'années très sèches, ouragan dévastant les arbres pour plusieurs années, comme on l'a vu à l'Anse des Galets après Dean), nombreux sur deux siècles! et donc très certainement des phases de ralentissement de la croissance. En outre, l'expérience<sup>37</sup> incite à penser que la vitesse de croissance en diamètre du Saman est plutôt inférieure à celle du Bois blanc. À l'Anse Couleuvre, l'accroissement en diamètre annuel du Bois Blanc est d'environ 1 cm. Il y a en effet, à l'Anse Couleuvre, un Bois blanc qui est passé de 10 à plus ou moins 50 cm en 40 ans. Un peu plus loin, il y a un Saman d'environ 30 cm de 40 ans en arrière. Il devrait donc avoir, aujourd'hui (hypothèse 1,5 cm/an) 90 cm, ce qui n'est pas du tout le cas.

## Café et cacao

Il est possible que les cultures de café et de cacao se soient à un moment succédées dans les mêmes lieux de culture, c'est à dire dans les fonds de vallées humides et ombragées. En effet, la nouvelle variété de caféiers introduite de Cayenne vers 1750 est plus robuste mais plus sensible à la lumière que celle introduite par de Clieux en 1727.

37. Jean-Pierre Fiard.

D'après le témoignage de J.-B. Thibault de Chanvallon (1767), le caféier de 1724, est une plante « qui demande un terrain sec et pierreux », alors que la variété introduite de Cayenne exige au contraire de l'humidité et de l'ombre. Pendant que la culture du café commence à régresser sur l'ensemble de la Martinique, vers 1739, le témoignage de Chanvallon sur une reprise du café dans le Nord est formel « Les terres qui avoisinent cette même montagne<sup>38</sup>, du côté du Nord, dans la *Capesterre*, sont presque toutes cultivées en canne à sucre. Cependant quelques habitants placés plus avant dans les terres y recueillent du café et du tabac. (...) Le prix considérable du café depuis la dernière guerre<sup>39</sup> a presque fait renoncer à toute autre production. La plupart des habitants ont abandonné le coton, le cacao ; plusieurs même ont arraché les cannes à sucre pour y planter du café. On a défriché les bois de tous les côtés, on en a fait des plantations dans le cœur de l'île, aussi en avant qu'on l'a pu, et sur les montagnes mêmes ; toutes les paroisses dont nous n'avons pas désigné les productions, cultivent cet arbuste ».

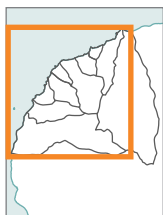
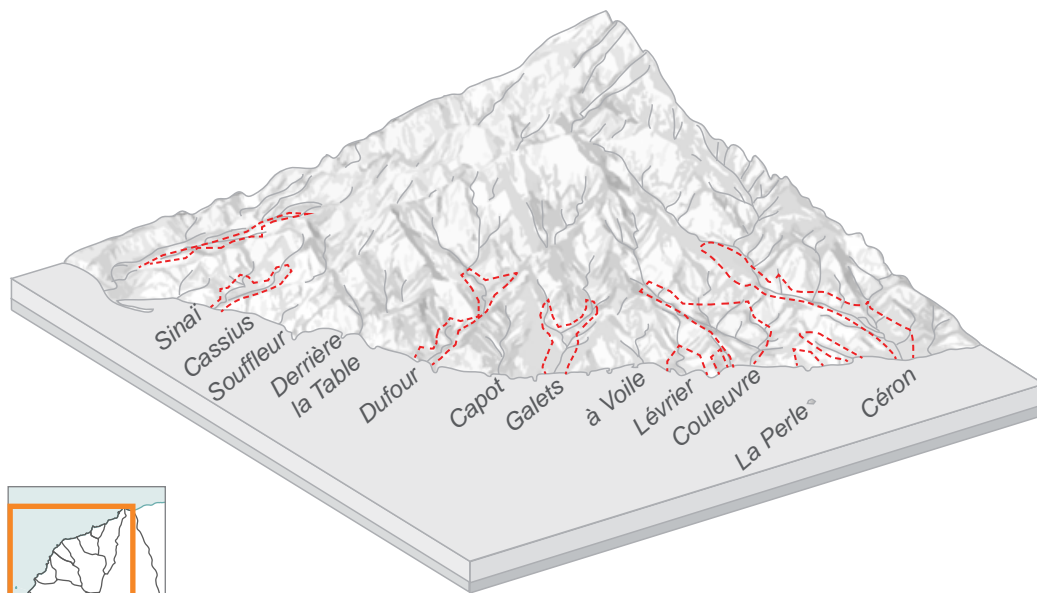
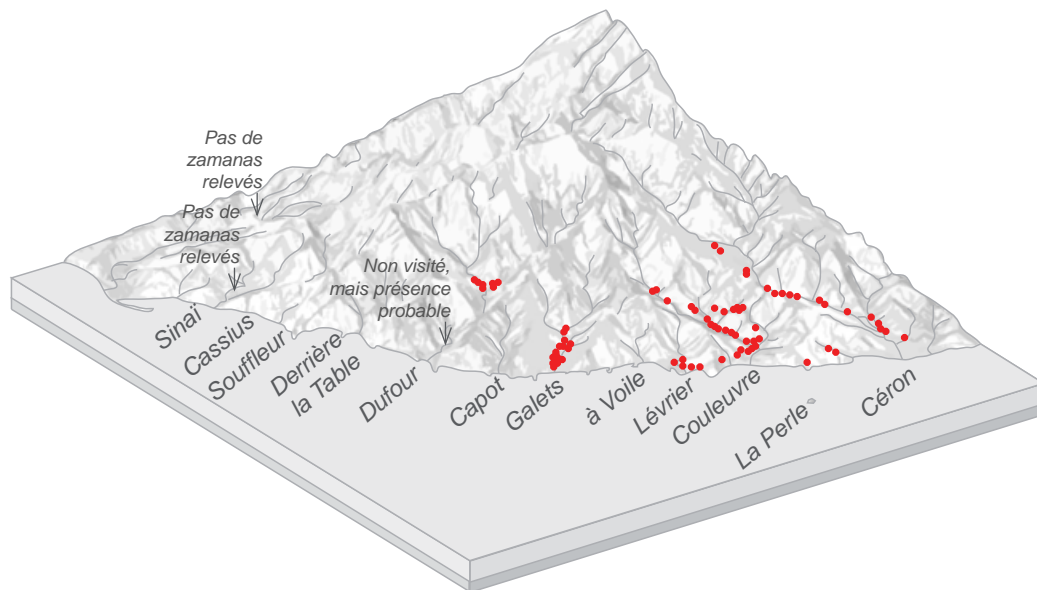
L'inventaire de 1814 établit clairement l'abandon de la production de café et l'essor de celle du cacao en plus des vivres (manioc). Cette évolution a sans doute été générale dans tout le secteur comme l'indique la documentation relative à Fond Moulin.

## Hypothèses sur l'occupation de ce territoire du milieu du XVIII<sup>e</sup> au début du XX<sup>e</sup>

De nombreux Samans ont été repérés sur ce territoire dès les premières sorties de terrain. Nous les avons relevés lorsque c'était possible le long des sentiers auxquels nous avons eu accès. Leur présence a donc été interprétée comme étant la trace des cultures de cacao mises en place de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup>, et parfois encore exploitées au début du XX<sup>e</sup> comme à Couleuvre. Il est intéressant de noter que nous n'avons pas relevé de *Zamanas* entre Écrevisses et Malakoff.

38. La Pelée

39. Guerre de Succession d'Autriche 1740-1748



Blocs diagrammes présentant les Samans relevés sur le terrain en 2011 à proximité des sentiers praticables pour le premier, les hypothèses d'occupation du territoire par la culture du cacao au XIX<sup>e</sup> pour le second..

Quatre hypothèses peuvent expliquer cette absence.

- La topographie et la difficulté d'accessibilité des anses et des vallées a empêché un développement important des cultures de rapport comme le cacao, ce qui est très probable pour les anses Derrière la Table (Rivière des Écrevisses) et Souffleur.
- Il n'y a pas eu de culture de cacao parce que d'autres cultures de rapport ont été mises en place, car la qualité agronomique des vallées était mieux adaptée à d'autres cultures, ce qui est probable sur une partie du territoire de Fond Moulin.
- D'autres cultures de rapport ne nécessitant pas d'ombrage ou bien d'autres cultures d'arbres ou bien tout simplement des cultures vivrières ont progressivement pris la place des *Zamanas*, ce qui est tout à fait probable pour Fond Moulin et Malakoff pour lesquelles les registres semblent bien indiquer qu'il y a eu à une époque culture de cacao.
- Les Pois doux ont peut-être été préférés comme arbres d'ombrage dans ces vallées. Le Pois doux étant un arbre assez fragile, il a peut-être disparu depuis.

Ces hypothèses sont reprises sur le deuxième bloc ci-avant ainsi que sur les interprétations de la présence des *Zamanas* sur les blocs diagrammes du [05] Portfolio.

### Variables et limites de l'interprétation

Il est nécessaire de préciser des éléments de réflexion à propos de quelques régénérations spontanées de Samans repérées pendant les relevés. Le *Samanea saman* est une essence pionnière, qui ne se régénère seule que dans les endroits ouverts ou entretenus par l'homme<sup>40</sup>.

40. Voir en annexe l'article la flore ROLLET ET COLL., *Arbres des Petites Antilles tome 2 : description des espèces*, 2010, Office National des Forêt de Guadeloupe, Basse-Terre, p. 474 sur le *Samanea saman*, concernant son comportement écologique.



Sous couvert forestier, il est probable qu'elle est capable de se régénérer dans les chablis et les espaces ouverts par les ouragans. Il y a donc probablement un certain nombre sur la quantité de Samans présente dans la forêt qui n'ont pas été plantés par l'homme. Cependant, ces régénérations spontanées ne semblent pas suffisamment importantes pour affecter significativement les observations faites sur les populations des fonds de vallées, ceci à cause du comportement écologique de cette essence de lumière. L'absence de Samans dans la vallée des Écrevisses, alors que nous savons qu'il n'y a pas eu de cacaoyère là, aurait tendance à confirmer cette hypothèse.

De la même façon, il est probable qu'un certain nombre de Samans plantés par l'homme ont été renversés par les ouragans qui frappent régulièrement cette partie de l'île. Le bois du Saman n'est pas très dur et cet arbre ne possède pas de contreforts, contrairement au Fromager.

Par ailleurs, comme déjà dit plus haut, nous n'avons pas eu accès à la totalité du territoire : il est parfois difficile de retrouver aujourd'hui certains sentiers autrefois pratiqués. Il serait toutefois utile de poursuivre ces relevés au fil des explorations de terrain pour confirmer ou infirmer des hypothèses, notamment à Trois Bras et Écrevisses sur les sentiers de ravines (non explorés), à Cocoyer (GPS intermittent lors des relevés pour des raisons météorologiques)...

## FORÊT

### Forêt primitive

Lorsqu'on voit la puissance de la forêt actuelle à l'Anse Couleuvre par exemple, alors qu'on soupçonne maintenant qu'à cet endroit la forêt était entièrement défrichée le long du sentier à moins d'un siècle<sup>41</sup>, on peut se demander comment était la forêt des Caraïbes, telle que les premiers européens ont pu la découvrir<sup>42</sup>. Lorsque Colomb débarque en Guadeloupe en 1493, il est obligé de rester 8 jours, alors que l'escale ne devait pas dépasser 2 ou 3 jours. Une partie de son équipage sort clandestinement, et se perd dans la forêt. Lorsque d'autres membres de l'équipage les retrouvent, ils disent avoir traversé 26 rivières et n'avoir pas pu apercevoir les étoiles à travers le feuillage. Plusieurs hypothèses peuvent être tirées de ce récit. D'une part, la canopée devait être très épaisse, avec des arbres de 40 à 45 m de hauteur, donc effectivement, les marins n'ont pas pu voir les étoiles pour s'orienter. D'autre part, ils ont néanmoins parcouru beaucoup d'espace, ce qui signifierait qu'ils étaient bien dans une forêt primaire, au sous-bois relativement peu encombré et dans laquelle on se déplace aisément.

Il faut aussi imaginer ce que peut être l'impact d'un cyclone suffisamment puissant pour faire des dégâts dans une telle forêt<sup>43</sup>. La forêt primaire est relativement bien adaptée aux cyclones. Peu d'arbres sont renversés, mais de grosses branches peuvent être cassées et la canopée peut être complètement défeuillée. Jean-Pierre Fiard donne un témoignage personnel de l'aspect de la forêt à la suite de l'ouragan David en 1979 «À la suite de l'ouragan, le morne Jacob ressemblait à la forêt de La Caravelle en plein mois de mai<sup>44</sup>. Il n'y avait pratiquement plus une feuille

41. D'après la carte de la CAF, éditée en 1927 d'après des levées de photographies aériennes qui ont eu lieu autour de 1920, l'Anse Couleuvre était bien défrichée aux abords du sentier.

42. Le texte qui suit est la synthèse de deux conversations entre Thierry L'Étang, Jean-Pierre Fiard et Vincent Huyghues Belrose qui ont eu lieu au cours de deux réunions de travail de l'étude.

43. Il faut un cyclone au moins de force 3, ce qui se produit à des intervalles importants, 30 ans par exemple. On peut se reporter à la chronologie générale dans laquelle les cyclones et accidents climatiques ont été systématiquement relevés.

44. La forêt de La Caravelle est une forêt sèche pour laquelle la couverture du feuillage se réduit considérablement dans la période du carême. Nous avons également pu expérimenter cette différence avec les Modèles Numériques de Terrain relevés au LIDAR qui sont tout à fait précis lorsqu'ils sont relevés dans une forêt sèche au moment du carême et au contraire assez peu précis lorsqu'ils sont relevés dans une forêt humide telle que celle de Prêcheur Grand'Rivière, même au moment du carême, le tout en milieu tropical bien entendu.

dans toute la forêt hygrophile, et il a fallu une quinzaine d'années avant que la densité foliaire reprenne toute son importance ». Cela signifie que si des Espagnols étaient arrivés dans les petites Antilles deux ou Trois ans après un ouragan, la forêt devait être partout impénétrable, sur la lisière d'une part, et sous la canopée d'autre part. Dans ces conditions postcycloniques, il y a un fouillis d'herbes couteau, de régénérations d'arbres divers qui rendent la fréquentation de cette forêt presque impossible.



Gravure tirée de *Voyage pittoresque dans les deux Amériques : résumé général de tous les voyages* (p. 139), ALCIDE D'ORBIGNY, 1836 (Université Antille Guyanne), montrant les conditions sous couvert forestier tropical (ici au Brésil).

20 ans plus tard, les trois quart de ces végétaux adventices sont privés de lumière et disparaissent. En 30 ans, on retrouve des conditions de bonne visibilité et de progression relativement aisées sous le couvert forestier<sup>45</sup>.

45. Le professeur Richard Howard, un des plus grands spécialiste de la flore et de la végétation antillaise avait coutume de dire que dans une forêt véritablement très ancienne ou primitive, la visibilité à l'intérieur du sous bois s'étend à plus de 80 m.

Un autre témoignage de l'époque de la découverte évoque une végétation très touffue, puisqu'un chien de guerre reste pris dans les branchages au bord de l'eau. Dans les conditions de la végétation primitive, les zones de lisière entre la forêt tropicale et les espaces ouverts maritimes ou aquatiques (lac, rivières), sont extrêmement denses, car la lumière très intense au bord du rivage permet un développement tout à fait luxuriant de la végétation. Une fois que cette barrière est franchie, la forêt tropicale primitive est le plus souvent dégagée et spacieuse.

### Coupeurs de bois

On voit donc que la forêt du temps des Caraïbes était probablement proche de son climax, même si la pratique du brûlis pour les ichalis devait créer des placettes de forêt secondaire<sup>46</sup>. Après la découverte, Les européens coupent du bois, d'abord pour la cuisine, puis pour le commerce. Un campement était installé et une partie de l'équipage restait sur place et allait couper du bois pendant 6 à 8 mois. Le navire continuait à faire d'autres circuits ailleurs et reprenait l'équipage en repartant<sup>47</sup>. Bien avant l'Anonyme de Carpentras, vers 1530, des navigations normandes viennent couper du bois en Martinique. On peut se demander quel a été l'impact de ces coupes sur la forêt tropicale<sup>48</sup>.

46. L'ichali aurait été itinérant, et se déplaçait périodiquement, si l'on en croit les récits des chroniqueurs et les pratiques actuelles de culture sur brûlis en forêt tropicale. La taille des placettes est évaluée entre 400 m<sup>2</sup> et 3000m<sup>2</sup>, selon HUYGHUES BELROSE V., *Le Jardin Créole à la Martinique : une parcelle du jardin planétaire*, 2010 édition du Parc naturel régional de la Martinique, Fort de France

47. Ces pratiques ont été étudiées pour le Brésil très précisément, aussi bien par les canadiens que par les brésiliens. Thierry L'Étang indique qu'il existe des documents qui attestent de ces pratiques depuis le début 1520 1530. Il en existe des traces intéressantes depuis 1620 pour les français avant la colonisation de St Christophe, avec des passages de personnes de la Martinique à St Christophe et dont on retrouve les noms. Toutefois, selon Jean-Pierre Moreau, le passage des navires en Martinique était relativement limité par rapport à l'activité qui régnait dans ce domaine en Dominique et en Guadeloupe. Jean-Pierre Moreau, pour le XVI<sup>e</sup>, n'aurait trouvé trace que de 5 passages de flottes en Martinique.

48. Jean-Pierre Fiard, précise que Michel Venetier, de l'ONF, a travaillé sur la connaissance de la transformation des forêts en Martinique. Selon lui, on aurait à cette époque déjà coupé des magnolias (*Talauma dodecapetala*) à très basse altitude. Il a nommé aussi le laurier jaune ou bois jaune (*Aniba bracteata*), ces 2 espèces ne sont plus que des espèces de forêt hygrophile, ce qui permet de penser qu'elle descendait jusqu'à la mer. Ces essences ont certainement été prélevées dès le XVI<sup>e</sup>. Michel Venetier parle de prélèvement de Magnolia, appelé Bois pin. Cet arbre pourrait avoir été présent très bas. A Terre Rouge, il y aurait 2 réinstallations remarquables : un Magnolia et un Chataignier grande feuille (*Sloanea dentata*). Le Magnolia aurait été utilisé pour son coeur très durable pour de la menuiserie. Il aurait été prélevé par les flibustiers. Bien que nous n'ayons aucune raison de douter de ces informations, nous n'avons pas pu en découvrir la source.

On a de très sérieuses raisons de penser, à la suite des observations de l'Anonyme de Carpentras dans la presqu'île des trois îlets, que la forêt était encore largement en dehors des abattis, à l'état primitif : «il n'y fait point d'hiver et les bois y sont toujours verts».

### De l'usage des bois

Quand Christophe Colomb ramène la syphilis<sup>49</sup> dès son premier voyage, cela provoque une psychose en Europe et les syphilitiques sont condamnés à être noyés dans la Seine. Des renseignements sont pris auprès des Amérindiens, et même l'ambassadeur de France en Espagne demande à Charles Quint l'autorisation d'envoyer ses deux fils « de bonne famille » se faire soigner à St Saint-Domingue par une indienne. La méthode amérindienne consiste à faire suer le malade avec une décoction de bois de Gaïac, qui sera ensuite remplacé par le mercure. La première essence qui intéresse les navigateurs est donc le Gaïac qui est prélevé autant que possible. Il y a certainement eu du commerce avec les Caraïbes qui coupent le bois en échange d'autres choses. Une autre essence était extrêmement convoitée, le Mûrier pays<sup>50</sup>, un des principaux bois de teinture de l'époque. Le bois de coeur servait à la confection de la teinture jaune ou kaki. Ces deux essences, toutefois, sont inféodées aux secteurs très secs. Dans notre domaine d'étude, ils ne pouvaient exister que dans les quartiers les plus secs du Prêcheur.

Dans les premières générations d'occupants, au XVII<sup>e</sup>, on a cherché à augmenter le revenu très faible des habitations en prélevant les bois à haute valeur ajoutée dans la forêt, en particulier les Courbarils. Il reste très peu de ces arbres dans le secteur, quelques gros sujets au bout du Cap Saint Martin et vers l'Anse Capot, mais il devait y en avoir énormément à l'époque<sup>51</sup>. Il faut s'imaginer cette forêt très riche et intéressante, avec Courbarils, Acomats francs, Balatas, qui eux sont encore très présents en bordure de falaise.

49. Nommée à l'époque le mal de Naples ou d'Italie.

50. *Maclura tinctoria*

51. Manon Tardon racontait qu'elle avait connu de gros Courbarils à l'Anse à Voile. Cette anecdote, ainsi que la suite de ce paragraphe est rapporté par Jean-Pierre Fiard. Sur l'exploitation des Courbarils, voir le chapitre Cap Saint Martin en page 96.

Le Balata était probablement un des arbres les plus abondants des forêts primitives à tendance sèches ou peu humides et dans les zones basses, tant en individus qu'en surface terrière<sup>52</sup>. Il est l'arbre le plus évident pour le prélèvement, car il est très droit, dur et lourd. Dans les endroits où l'exploitation était rendue trop difficile par la topographie, comme le Piton Etage par exemple, le Balata est toujours l'espèce prépondérante<sup>53</sup>. On le retrouve dans de nombreux toponymes comme la Crête Balata sur les hauteurs de Grand'Rivière. La toponymie respecte généralement le spectre écologique de l'espèce.<sup>54</sup>

Les Acomats font partie des grands arbres qui étaient très certainement recherchés par les coupeurs de bois. Acomat aurait été un nom collectif pour les Amérindiens, signifiant grand arbre. Ce nom regroupe plusieurs espèces. L'Acomat type, qu'on appelait l'Acomat franc<sup>55</sup>, avait la réputation d'être imputrescible. Il y existe un secteur de La Caravelle où il y a encore des Acomats francs, protégés par la falaise et qui donne une idée de ce que pouvaient être ces arbres dans la forêt mésophile primitive. Ils avaient d'énormes contreforts pouvant atteindre 5 m de rayon, un diamètre jusqu'à 1 m ou davantage, avec une distance d'environ 5 m d'un contrefort à l'autre et ils faisaient au moins 30 m de hauteur...<sup>56</sup> Il y avait aussi l'Acomat bâtard<sup>57</sup>, qui peut aussi devenir très gros et puissant, jusqu'à 1,70m de diamètre. L'arbre le plus puissant des petites Antilles après le Fromager, l'Acomat boucan<sup>58</sup>, à propos duquel le père Duss rapporte que son bois donnait un feu très clair, d'où son nom<sup>59</sup>, est aussi à ranger sous ce nom collectif d'Acomat. L'Acomat boucan devait descendre très bas, jusqu'à la limite supérieure de la forêt mésophile et par conséquent, presque jusqu'au niveau de la mer, en côte sous le vent. C'est typiquement le genre d'arbre qui a pu être abattu par les coupeurs de bois et les flibustiers, justement pour boucaner et conserver la nourriture.

52. la surface terrière est la surface de section des troncs à 1m30 mesurée en général en ha.

53. Il y a de très beaux Balatas dans le secteur du Morne Gariguet entre les Trois Îlets et Le Diamant, alors que ce n'est pas un secteur très favorable. C'est probablement un arbre qui atteignait le mètre de diamètre et 35 m de haut en conditions favorables.

54. Suite à ce récit, Thierry L'Étang rapporte qu'il y aurait une association entre le Balata et le serpent, qui seraient dans les mêmes lieux. C'est une mythologie qui remonterait à l'époque amérindienne.

55. *Sideroxylon foetidissimum*

56. Aujourd'hui encore, dans la ZNIEFF du Bois Pothau, il existe un Acomat franc relictuel colossal de plus de 2 m de diamètre.

57. *Homalium racemosum*

58. *Sloanea caribaea*

59. C'est un bon bois pour boucaner...

L'Acajou pays<sup>60</sup> était aussi appelé Acomat par les caraïbes. Il est aujourd'hui appelé Bois l'ail parce que ses feuilles ont cette odeur quand on les froisse. Cet arbre devient énorme, il peut atteindre 2 m de diamètre et son bois est bien plus beau que celui du Mahogany. L'Acajou pays a un bois d'une très belle couleur miel plus subtile que celle de l'Acajou commun, qui est brun rougeâtre. A l'occasion, les Caraïbes l'utilisaient pour en faire des pirogues. Toutefois, leur arbre préféré pour cet usage était le Gommier blanc. L'Acajou devait être assez abondant, dans les forêts de la zone basse. D'ailleurs dans notre domaine d'étude, on peut observer une réinstallation qui n'est pas négligeable dans les hauteurs de l'Anse Lévrier et de l'Anse à Voile.

Les premiers occupants ont probablement commencé à déboiser à blanc, pour mettre en place les cultures vivrières ou autres, puis ont certainement prélevé les espèces rentables sans abattre la forêt, dans les bois debout<sup>61</sup>, ce qu'on appelle de l'exploitation minière<sup>62</sup>. La coutume a toujours toléré une libre exploitation des bois debout qui composaient la partie élevée, éloignée de la mer, des concessions initiales du XVII<sup>e</sup> siècle. Les bûcherons, charbonniers, scieurs de long et tailleurs d'essentes ne connaissaient aucune règle et aucune limite. En 1713, le lieutenant général de Phelypeaux dénonçait les abus commis contre la forêt. Les règlements promulgués ensuite, le 21 octobre 1848 et le 7 juillet 1852, n'avaient eu aucun effet puisqu'en 1875 le Directeur de l'Intérieur parlait « des dévastations et du pillage des bois<sup>63</sup> ». Les premiers défricheurs n'ont pas tous utilisé les belles essences de charpenterie et de menuiserie. Labat écrit que « la plupart des habitants ont la mauvaise coutume d'abattre les arbres les uns sur les autres comme font les Caraïbes et d'y mettre le feu quand ils sont secs [...] On sème aussitôt des pois [...] dans le reste du défriché, et s'il est un peu considérable on y plante du manioc, des patates, des ignames et quelques herbages<sup>64</sup> ». Ce sont les Palmistes, qui descendaient plus bas au début de la colonisation et sont plus faciles à travailler, qui ont fourni, d'après les chroniqueurs et le père Delawarde, poteaux, parois et toitures de cases, mais aussi cordes, paniers, balais, sacs et nattes. J. Barrau signale aussi le Gaïac<sup>65</sup> au bois dur, autolubrifiant et pesant dont on faisait,

au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, des poulies et des engrenages de moulin et des préparations aux vertus médicinales. Pourtant au lendemain de la seconde guerre, Malakoff prospéra en se spécialisant dans l'exploitation des bois précieux et le débitage des planches et madriers pour la construction. Vers 1957, la coupe du bois cessa en raison de la concurrence des bois et des meubles importés et parce que, comme aujourd'hui, il n'y en avait pratiquement plus.

### Pratiques de chasses et animaux

Les Amérindiens pratiquaient la chasse en forêt à l'aide d'arcs et de flèches et certainement aussi de pièges en s'aidant de chiens. Leur nombre et les limites techniques de leurs armes n'ont pas perturbé l'équilibre de la faune. Avec les premières navigations européennes, des porcs et des chèvres (cabris) furent lâchés vivants dans les îles afin d'assurer le ravitaillement en viande fraîche des équipages. Ces animaux devinrent rapidement « marrons » et constituèrent des troupeaux importants errant dans la forêt depuis le rivage jusqu'aux mornes les plus escarpés.



Agouti Espèce de lièvre et Sanglier ou Cochon maron, dans JEAN BAPTISTE LABAT, *Nouveau voyage aux isles de l'Amerique*, Tome trois, page 19, Paris, 1742

60. *Cedrela odorata*

61. Les bois debout sont la partie de la forêt où les essences précieuses sont prélevées.

62. Rapporté par Jean-Pierre Fiard.

63. REVERT, E., op. cit., p. 183

64. LABAT J. B. : op. cit., 1, p. 117-118

65. *Guajacum officinale*

La chasse aux cochons marrons constitua une activité privilégiée des premiers colons français, car elle seule leur procurait de la viande à un moment où l'élevage ne s'était pas encore développé. Les troupeaux les plus proches furent décimés, les autres se réfugièrent dans les régions peu accessibles, dans les bois. Avec l'abandon des cultures sur les habitations, les troupeaux de cochons et de cabris marrons se sont reconstitués. Les entretiens d'anthropologie prouvent que les méthodes de chasse perdurent.

Delarwade rapporte qu'avant 1902 « on chassait les iguanes et surtout les crabes que l'on attendait avec des bâtons à l'époque de leur migration vers le bord de mer : crabes, serpents, ciriques et tourlouroux (*Gerarcinus ruricola*). Le tir aux ramiers, de passage entre mai et juillet était aussi fructueux ». À son époque (1936), seuls les manicous étaient encore poursuivis la nuit au clair de lune avec des chiens, comme on avait chassé jadis les agoutis.

## HISTOIRE DU SENTIER PRÊCHEUR / GRAND'RIVIÈRE

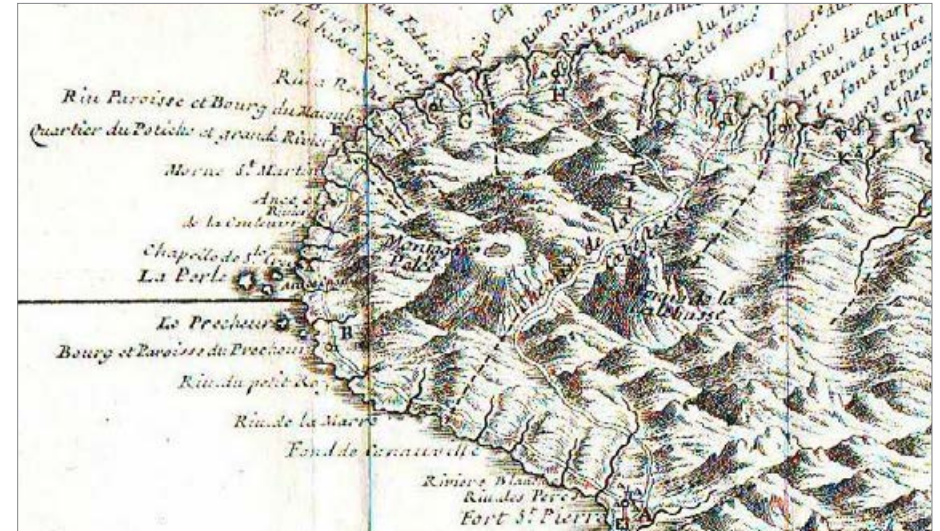
Les traces, sentiers et/ou chemin reliant les bourgs du Prêcheur et de Grand'Rivière ont connu des tracés différents et des états très divers, et il est bien difficile de faire un lien entre son paysage actuel, celui aux parties entièrement défrichées de la fin du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup>, ou plus avant encore celui d'une cohabitation entre Amérindiens et forêt primaire<sup>66</sup>. Mais hommes, activités et stratégies l'ont cependant fait perdurer.

Vers 1671, l'existence d'un sentier est tout ce que l'on peut envisager. Le premier indice de l'existence d'un chemin carrossable conduisant du Prêcheur à l'Anse Coulevre est donné en 1704 dans le rapport de l'ingénieur des fortifications de Malherbe attestant la présence d'une batterie : la construction et l'entretien d'une batterie se conçoivent difficilement sans l'existence d'un chemin. On ne sait s'il était carrossable au-delà, mais la présence d'une habitation à l'Anse Lévrier permet de penser qu'un sentier se poursuivait jusque-là<sup>67</sup>.

66. Des hypothèses ont été émises sur les pratiques des Amérindiens sur l'utilisation des traces dans les blocs diagrammes présentés dans [05] Portfolio. Voir époque précolombienne et précoloniale.

67. Voir le bloc issu de la carte Moreau du Temple dans [05] Portfolio.

En 1722, Labat<sup>68</sup> indique un « Sentier de la *Capesterre* qui, partant de Saint-Pierre atteint les hauteurs de Fond Canonville. Il passe entre les contreforts sud-ouest de la Montagne Pelée et le Morne Calebasse et aboutit soit à la Grande Anse du Lorrain soit au Marigot. C'est peut-être l'ancien sentier amérindien que les colons de Saint-Pierre ont emprunté en 1658 pour attaquer par voie de terre les Caraïbes de Sainte-Marie. On ne trouve en revanche aucun tracé entre le Prêcheur et Grand'Rivière sur cette carte.



Extrait de la carte de l'Isle de la Martinique, dans JEAN BAPTISTE LABAT, *Nouveau voyage aux isles de l'Amerique*, Paris, 1742, présentant le chemin de la *Capesterre*

La carte de Jean-Pierre Romain (1734) indique un chemin allant du Prêcheur à l'Anse Coulevre, par l'intérieur des terres et un autre allant du Macouba à la rive droite de la Grande Rivière. Entre les deux il n'y a rien, mais la présence d'habitations figurées en rouge sur les mornes laisse supposer l'existence de traces.<sup>69</sup>

Les premières cartes donnant une idée du tracé sont celles de Matthäus Seutter et Guillaume Delisle (vers 1728-1736). Elles confirment l'existence des batteries de l'Anse Coulevre et de la Grande Rivière et le tracé d'un chemin qui suit d'assez près la côte.

68. Carte insérée dans LABAT J-B, op.cit., 1742.

69. Voir la carte page 16.

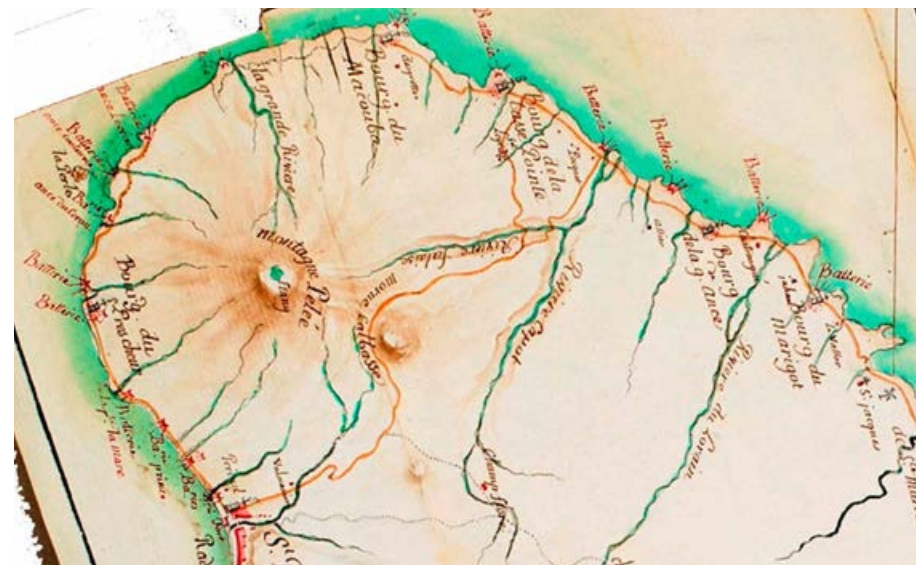
Ces informations seront reprises en 1759 et 1765, dans la carte de Thomas Jefferys fondée sur celle de Vincent Houël. Le chemin essentiellement stratégique serait carrossable pour le transport des armes et munitions. Les habitations quant à elles, se servent essentiellement de la voie de mer.



Extrait de la carte de GEORG MATTHÄUS SEUTTER, *Représentation la plus Nouvelle et Exacte de l'Isle de la Martinique*, version de 1736

En 1765, pour établir des points géodésiques de triangulation, l'ingénieur Claude Loupia et ses compagnons se rendent dans diverses habitations du secteur et au sommet de certaines montagnes dont l'accès au moins partiel est facilité par des sentiers : *Habitation Belleville* ; *Habitation Céron* ; *Piton Pierreux* (par Cocoyer) ; *Piton du Mont Conil* ; *Piton du Pain de Sucre* ; *Habitation Saint-Martin* (*Morne Saint-Martin*) ; au bord du sentier (*Habitation Monier*) et hauteurs de *Grand'Rivière*. Entre ces deux derniers points, la visée indique qu'ils n'ont pas touché terre mais se sont rendu du *Cap Saint-Martin* à *Grand'Rivière* en canot. Il n'y avait sans doute pas de sentier praticable pour eux au-delà de l'*Anse Lévrier*, comme l'atteste la carte qui résulte de leurs travaux et Moreau du Temple (1770) signale bien l'existence d'un sentier conduisant de l'*Anse Couleuvre* jusqu'à

la batterie de l'*Anse Lévrier*. En 1785, la carte accompagnant le *Routier de la Martinique* montre un sentier de la Batterie de *Grande Rivière* à la *Ravine Thérésine* et sans doute au *Fond Moulin* ; de l'autre côté, le *Chemin royal* dépasse *Le Prêcheur*, l'*Anse Couleuvre* et parvient jusqu'à la « Batterie de l'*Anse Lévrier* ».



Extrait de la carte générale accompagnant le routier de MOREAU DE ST MERY, 1785, ANOM

Entre *Fond Moulin* et l'*Anse Lévrier*, il n'y a qu'une trace pour accéder aux diverses habitations. La carte de Cooper Wylliams<sup>70</sup> indique le chemin desservant les batteries de côte : *Anse Couleuvre* et *Grande Rivière*. Si l'on en croit Alexandre Moreau de Jonnès, l'occupant britannique aurait entrepris la construction ou la restauration d'un chemin accessible à l'artillerie de campagne entre 1795 et 1804. En mai et juin 1816, Moreau de Jonnès<sup>71</sup> se rend en excursion à la *Montagne Pelée* et sur les montagnes voisines et doit utiliser des traces et des guides pour se déplacer. Auparavant, il ne connaissait pas les lieux, comme le prouve sa carte administrative de 1808 qui

70. Aumônier des troupes d'occupation britanniques.

71. Son rapport de visite à la *Montagne Pelée*, conservé à la *Société Géologique de France*, n'a jamais été publié et n'a pu être consulté.



Après les éruptions de 1902, il n'y a plus de route partant de Saint-Pierre au-delà de la Rivière Blanche et le Prêcheur est totalement isolé. Le réseau routier endommagé se trouve pratiquement à l'abandon, faute de ressources financières dans les communes concernées.

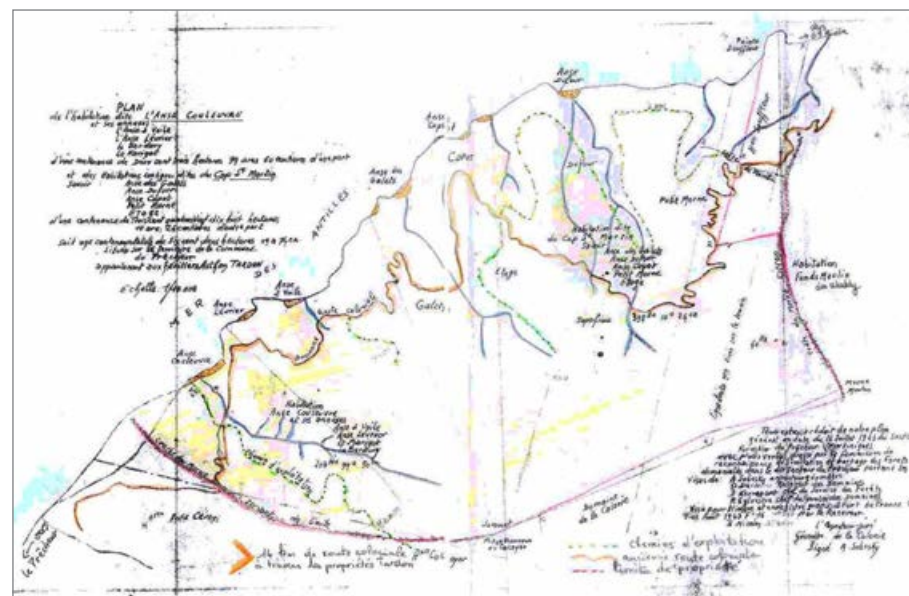
Commencée en janvier 1916, la Route coloniale n° 24 reliant Saint-Pierre à l'Anse Couleuvre est livrée à la circulation automobile en octobre 1917. Ashton Tardon aménage un pont et reprend une partie de l'ancienne route ou chemin jusqu'au sommet du morne qui le sépare de l'Anse Lévrier. D'après les données de 1924, la CAF signale un sentier qui suit le pied des falaises entre le Céron et Couleuvre. Après 1928, la route coloniale n'existe plus que sur le papier, même entre Saint-Pierre et Le Prêcheur. C'est un sentier, baptisé chemin muletier, qui relie l'Anse Couleuvre à Grand-Rivière. En 1935, la route du littoral n'atteignait plus que le Céron, elle avait été tracée au pied des falaises alors qu'anciennement elle en empruntait le sommet.



Extrait de la carte de la Compagnie Aérienne Française de 1927 montrant le tracé du sentier lors de la prise de photographie aérienne en 1924.

Le père Delawarde constatait en 1937 que « les bois avaient reconquis leur ancien domaine et que l'on y rencontrait avec étonnement des ruines entourées de quelques arbres domestiques attestant le recul de l'habitat humain, par exemple entre le Prêcheur et Grand'Rivière<sup>76</sup> ». En 1943, Antoine Sobesky, arpenteur de la colonie, s'aventure sur le sentier et ses annexes, lors de ses relevés.

Lorsque Albert Huyghues Belrose séjourne à l'Anse Couleuvre et à Grand'Rivière, entre 1943 et 1944, il ne peut se rendre depuis Grand'Rivière que jusqu'au Fond Moulin encore en exploitation. « Ensuite, c'est la jungle ! ». Depuis l'Anse Couleuvre où il séjourne presque un mois, les installations agro-industrielles de Tardon, laissées à l'abandon, et les cultures vivrières de Benoît Ali, occupant sans titre, marquent la limite extrême de la voie de communication terrestre. Si le sentier existe toujours, c'est par canot que se font alors tous les déplacements entre l'Anse Couleuvre et Grand'Rivière.



Extrait manuel du plan de cadastre général de 1943 de A. SOBESKY indiquant la présence de la route coloniale n° 24.

76. DELAWARDE J. B, *La vie paysanne à la Martinique . Essai de géographie humaine*, 1937, Imprimerie officielle, Fort-de-France, p. 109 n. 1.



En 1946, lors de la réouverture du sentier, c'est en grande partie l'ancien tracé par les mornes qui est retrouvé, mais avec de grandes différences en certaines sections. Le premier touriste à faire la traversée armé d'un coutelas et d'un fusil serait Joseph Conseil<sup>77</sup>. Son exemple n'est guère suivi que par les chasseurs avant les années 1960, période durant laquelle les militaires du contingent s'entraînent à la survie en milieu hostile sur le sentier. Certains s'égarèrent parfois et se perdent durant plusieurs jours.

D'après le *Guide to Martinique* de CRABOT ET DELAPLACE<sup>78</sup>, le sentier existe avant 1960 et l'on peut trouver des guides à Grand'Rivière pour l'emprunter. Le *Guide Bleu*<sup>79</sup> propose une excursion permettant de rejoindre l'Anse Couleuvre à l'Habitation Fond Moulin et Grand'Rivière : « Le sentier très sinueux épouse une succession de crêtes et de ravines où se trouvent les plus belles forêts quasi inaccessibles de la Martinique » ; alors que le *Guide Fodor*<sup>80</sup> fait du sentier une rebutante description : « après le décor moins enchanteur d'Anse Céron, elle (la route) se transforme en une mauvaise piste dont les méandres capricieux traversent une région inhabitée et boisée jusqu'à Grand'Rivière et sa « porte d'Enfer » à l'extrémité septentrionale de la Martinique. Réservé, en saison sèche, aux seuls authentiques pousse-cailloux ».

Dans son livre largement autobiographique, Siméon Salpêtrier évoque d'une autre façon le sentier de son enfance à Grand'Rivière<sup>81</sup> « Face à la mairie, commence la piste qui relie le village à l'Habitation Fond Moulin et conduit au Prêcheur. On l'a baptisée le « Chemin de trois bois ». Elle présente le même profil escarpé que pour le Macouba mais elle n'était pas carrossable. Il fallait huit heures pour la parcourir à pied et quatre à cheval ».

77. Information d'Albert Huyghues Belrose. Joseph Conseil était instituteur à Fort-de-France. Il a été inspiré par Paul-Emile Victor, son maître de gymnastique à Saint-Pierre en 1944

78. Enseignants au lycée Schœlcher et familiers de tous les chemins de l'île. CRABOT C. et DELAPLACE J. *Guide to Martinique*, 1960, Société d'Édition Géographique & Touristique.

79. *Guide Bleu : Martinique*, 1963, Hachette évasion, Paris, p. 285

80. *Fodor's Martinique, Dominica & Guadeloupe*, Édition, 1975, p. 344

81. SALPÉTRIER S., *La France & ses DOM, la Grande Imposture*, 2006, Désormeaux, Le Lamentin

## ANTHROPONYMIE VERSUS TOPONYMIE

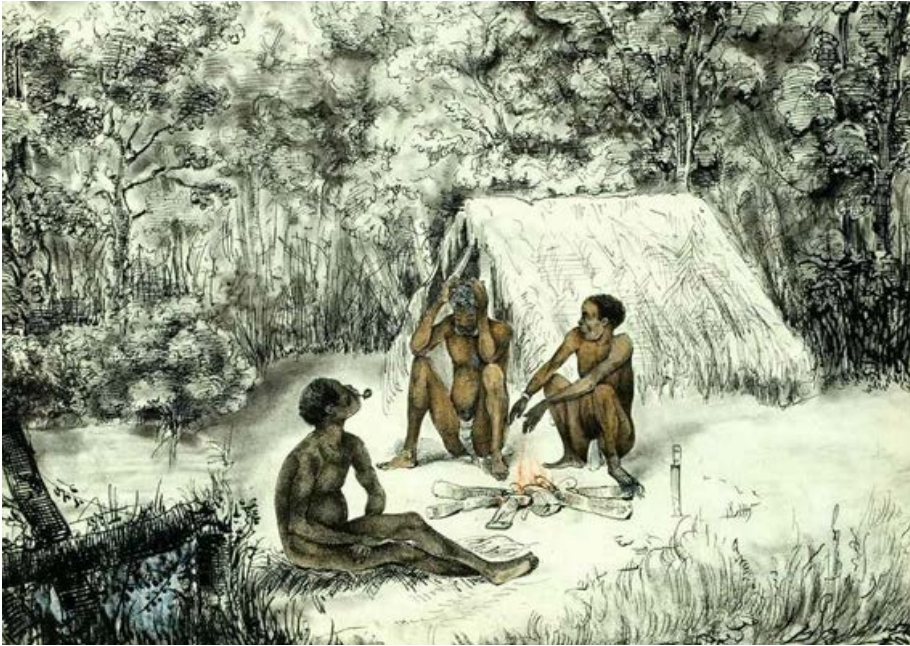
Le nord Caraïbe est un secteur de colonisation où il y a proportionnellement peu d'esclaves et beaucoup d'engagés blancs et de mulâtres libres. D'ailleurs, si les premiers grands concessionnaires qui ont gagné les terres libres du *Plat Pays*, tels Séron et Olivier Frotel, ou qui se sont maintenus, tels Desjardins, Michel et Cocquet, étaient des libres, la plupart des maîtres de case du terrier de 1671 apparaissent comme d'anciens engagés blancs, à commencer par Jean Roy. Dans le recensement de 1664, le Sieur Jean Roy possède le plus grand nombre de serviteurs blancs et d'esclaves (parmi lesquels des Amérindiens dénommés «sauvages») du quartier soit environ 35 esclaves par sucrerie. Ce chiffre est faible par rapport à la moyenne des sucreries martiniquaises à même époque : 50 environ.

En 1660, sur les 122 concessions du quartier du Prêcheur, 44 n'ont pas d'esclaves ; sur 91 habitations recensées en 1680 (13 à Potiche, 78 au Prêcheur), 17 n'en possèdent pas. En 1671, le Nord de la Martinique, entre l'Anse à la Voile (Anse Couleuvre) et le Macouba, est le secteur où l'on rencontre le plus grand nombre de maîtres de case non blancs, et le plus grand nombre de concessionnaires sans aucun serviteur blanc, noir ou sauvage ; ils n'ont que la force de leurs bras pour défricher et planter. Si beaucoup se consacrent au pétun, certains ne subsistent que par les cultures vivrières communes à toutes les places (concessions).

Le poids numérique des Libres de couleur, parmi lesquels des Caraïbes venus de la Dominique après son attribution au Royaume-Uni en 1763, y a toujours été important, sans doute dès le XVII<sup>e</sup> siècle.

À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les non-Blancs ne sont pas seulement maîtres artisans, boulangers et pêcheurs comme on le croit généralement mais aussi propriétaires terriens. En outre, des affranchis venus d'autres quartiers gagnent à la même époque les étages<sup>82</sup> ou plats pays des habitations littorales laissant parfois leur souvenir dans la toponymie. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, on constate que toutes les habitations petites ou grandes situées entre l'Anse Couleuvre et la Ravine Célestine (Beauséjour) appartiennent à des non-Blancs.

82. Les étages étaient les parties hautes du territoire, sans accès à la mer.



THÉODORE BRAY, *Trois nègres marrons à Surinam, 1850*, fond du Musée d'Aquitaine à Bordeaux



Leonard Parkinson, *capitaine marron, soldat de Jamaïque*. Gravure de RAIMBACK tirée de Winsor's *Narrative and Critical History of America (1884-89)*. Publication originale dans les *procès verbaux du Gouverneur et de l'Assemblée de Jamaïque sur les Nègres Marrons*, 1796.

Tout le Nord est en revanche la zone de refuge des esclaves marrons, même après les années 1650-1660 qui ont vu la défaite des grandes bandes conduites par Francisque Fabulet.

S. Salpêtrier affirme qu'en marge des habitations, quelle que fut la couleur de leurs maîtres, « les esclaves qui parvenaient à s'enfuir, les nègres marrons » comme on les qualifiait, se réfugiaient ainsi à Grand'Rivière, bien protégés par la difficile accessibilité du site. Dans ce trou inhabité, encaissé, aucun maître, aucune autorité, aucun militaire isolé ne prendrait le risque de s'aventurer sans dommage, de pénétrer sans péril dans ce qu'ils appelaient alors un coupe-gorge dont on n'était jamais sûr de revenir. Ce coin impénétrable était devenu le refuge, puis le repaire des esclaves décidés à garder leur liberté retrouvée<sup>83</sup> ».

Cela était sans doute vrai au XVIII<sup>e</sup> siècle, mais les actes notariés du XIX<sup>e</sup> siècle indiquent que les marrons préféraient gagner la Dominique, surtout après que l'esclavage y ait été aboli en 1835. Cette présence africaine ne doit pas être considérée comme marginale mais comme une autre modalité d'occupation de l'espace car les agriculteurs des habitations ont poursuivi après 1848 cette colonisation des « pays perdus » et des « grands bois » du terrier de 1671. Ces petits défricheurs n'étaient pas seulement des Créoles restés sur place ou revenus de la Dominique, mais aussi des engagés Congos et des Indiens dont on retrouve la trace dans les registres d'État Civil de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Leurs descendants continuent à appeler ces anciennes clairières agricoles des plats pays, terme déjà connu du terrier de 1671.

83. SALPÉTRIER S., 2006, op. cit., p. 168

Le plus surprenant est que le nom de certains propriétaires signalés ou non par la carte que Moreau du Temple a réalisée en 1770<sup>84</sup>, apparaissent encore à Grand'Rivière aujourd'hui. Ainsi «Cara» (aujourd'hui îlot d'habitat intégré au bourg), «Moreau», (Grand) «Rivière», «Girou» et surtout «En Babo». Ce sont, soit des patronymes encore portés à Grand'Rivière en 1902, soit des habitations dont les propriétaires portaient le même nom, à l'exception de Grand'Rivière. C'est ainsi que la carte de 1770 indique l'*Habitation Cara*, toponyme encore connu par certains anciens de Grand'Rivière comme le *Quartier Carat* qui correspond en partie aux parcelles n° 24 et 63 et à *Hauts du Bourg* sur le plan cadastral de 1974.

## TERMES GÉO-TOPOGRAPHIQUES DE LA PREMIÈRE COLONISATION

Le terrier de 1671 nous renseigne sur l'importance des «bois debout», des «païs perdus», des «grands païs montagneux»<sup>85</sup>, dans la paroisse du Prêcheur et nous fournit les premiers éléments d'un véritable glossaire des termes géo-topographiques de la première colonisation. Les premières transcriptions littéraires du paysage de la Martinique qui ont été collectées et analysées par J. Petitjean Roget offrent une plus grande variété de ces mots<sup>86</sup>.

Au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle le père Bouton déclare : « la *Basse Terre* est raboteuse et divisée par des montagnes qu'on appelle ici mornes, fort âpres, rudes et difficiles ». Dès l'origine, le terme morne, issu du portugais et ignoré du français, désigne ce qui apparaît comme caractéristiques du paysage martiniquais puisque, en 1656, le père Pacifique de Provins note que « la meilleure terre est celle de petites montagnettes (en réalité des collines) qu'ils appellent mornes à la différence des très hautes et inhabitables ». Dans le paysage reconnu, parce qu'habitable, les mornes avec leurs costières ou flancs s'opposent aux fonds ou petites vallées. Bouton écrit ainsi : « On trouve en quelques endroits de petites plaines et certains cantons de pays plat et de très beaux fonds dans le long des rivières ». Le *Plat Païs* désigne tout le nord-est de la *Capesterre* ou côte

au vent, jusqu'à Basse Pointe, zone convoitée par les colons cantonnés sur la *Basse Terre*, dès l'arrivée de Du Parquet en 1637. Les premières cartes, inspirées de Sanson, et celle de Visscher, mentionnent elles aussi le *Plat Pays*.

Dans le langage créole qui s'élabore à l'époque de Bouton, fond s'oppose à morne et prend un sens nettement topographique : dépression, fond de vallée. Il est bien vrai que l'appropriation du sol, qui s'est avérée la plus précoce parce que la plus facile, a concerné les terres basses proches des exutoires hydrographiques et les costières des mornes, mais la topographie de la côte Caraïbe, surtout au nord du Prêcheur, offre bien plus de plateaux tombant sur la mer par une falaise que de vallées alluviales. Les fonds sont en réalité des surfaces subhorizontales souvent coupées par de profondes ravines à proximité de la mer.

## MUTATION

L'évolution générale du Nord Caraïbe dans la seconde partie du XX<sup>e</sup> siècle est caractérisée par un repli sur l'agriculture vivrière puis un abandon de toute exploitation de quelque importance. Les grands propriétaires ne sont plus exploitants ni même résidents et laissent à la friche ou à une sorte de fermage informel des domaines très importants mais dont la surface utile n'a jamais représenté que le quart de la superficie totale dans le meilleur des cas, comme au Fond Moulin et à l'Anse Couleuvre.

Toute exploitation agricole ou forestière ayant cessé, les héritiers ne résident plus sur les habitations qu'envahit la végétation. Certaines sont quasiment inaccessibles aujourd'hui, telles l'Étage et La Moreau, mais cela les préserve des dégradations que ne cessent de subir les autres, en particulier le Fond Moulin.

84. *Carte géométrique et topographique de l'Isle de la Martinique*, levée et dessinée d'après les relevés des ingénieurs géographes en 1763, 1764, 1765, par MOREAU DU TEMPLE, ingénieur géographe du Roy, 1770, BNP, Division 2, n° 10. Les noms en italique qui suivent sont la transcription des toponymes portés sur cette carte

85. Païs : pays dans les textes et registres anciens

86. PETITJEAN ROGET J., 1980, op. cit., p. 112-119